

# FRANCE-FORUM

E QUEBEC ET SON AVENIR  
CONOMIQUE — LE CADRE  
E LA RECONCILIATION EST-  
UEST — LE PARLEMENT  
ANS LA SOCIETE MODERNE  
- DES ETUDIANTS EN RE-  
OLTE — LE PROCES DE LA  
TTERATURE — LE DESSEIN  
EFORMATEUR DE WALDECK-  
DUSSEAU — TRAGIQUE  
MERIQUE — ISRAEL ET LES  
RABES

MAI 1968

N° 88 - 2,50 F



La guerre de six jours en juin dernier n'a pas résolu le conflit israélo-arabe, elle l'a même porté à un point d'exaspération désormais mal apaisable. Et qui nourrit les pires idéologies, celles qui font d'Israël la marche héroïquement avancée de la civilisation occidentale, encerclée et menacée par des multitudes arriérées et peu civilisables, celles aussi, les mêmes exactement inversées, qui considèrent les peuples arabes à l'entour d'Israël comme la vague de front progressiste d'un tiers-monde en lutte contre un impérialisme dont l'entreprise colonialiste que constitue l'existence d'Israël manifesterait la virulence. Discours manichéens que réfute aisément la complexité du réel et il semble qu'il suffit de congédier ces sortes de systématisations passionnelles pour que les torts de chacun et les aspirations légitimes de tous étant déterminés et délimités, la voie se trouve ouverte à quelque solution de compromis, dont on peut dessiner à gros traits la figure : abandon par Israël de quelques-unes de ses conquêtes récentes qui lui font jouer le personnage fatalement odieux d'un occupant ; en contrepartie reconnaissance par les Etats arabes d'un Etat d'Israël définitivement implanté dans le Proche-Orient ; constitution d'une Palestine arabe, qui, en attendant un statut définitif, pourrait être placée sous condominium israélo-jordanien et permettrait un commencement de solution pour le problème des réfugiés, internationalisation, sinon de toute la ville de Jérusalem, du moins de ses Lieux Saints dont le libre accès serait ainsi assuré aux croyants des trois religions. Les fanatismes entrecroisés une fois désarmés, une telle solution qui se prête à de multiples variantes ne relèverait plus que de l'ingéniosité politique. Mais le paradoxe est que le plus raisonnable apparaît en la conjoncture comme le moins praticable, non pas seulement à cause des mauvaises volontés ou des passions des uns et des autres, mais en vertu d'un certain tragique de la situation elle-même qui est une dure épreuve pour la conscience religieuse et morale en même temps qu'elle se présente comme un défi à la rationalité politique.

Tout se passe en effet comme si la justice faite aux uns devait se payer d'une iniquité infligée aux autres : le droit d'Israël à sa sécurité a-t-il pour rançon le déracinement de populations arabes condamnées à vivre et à mourir dans des camps de réfugiés ? Et le

droit des Arabes requiert-il la destruction de cette réussite culturelle et humaine qu'est Israël et la perpétuation pour les Juifs d'une dispersion deux fois millénaire ? Il y a plus : comme le montre assez la vaste littérature suscitée par le conflit et où abondent les écrits de qualité, les esprits les plus soucieux de justice et de vérité, les mieux informés des réalités culturelles et politiques des mondes juif et arabe, et par conséquent les moins vulnérables aux mythes manichéens, ne peuvent arriver à une égale intelligence de l'un et l'autre antagoniste : comprendre à plein l'un, c'est du même coup n'entrer que malaisément dans les raisons et l'âme de l'autre ; certes on condamne les éperviers de tous les camps, les tendances annexionnistes en Israël ou les provocateurs arabes du bellicisme anti-sionistes, et avec autant de courage que de sincérité, mais vient ensuite un moment où la plus généreuse impartialité est condamnée à pencher d'un côté ou de l'autre, de sorte qu'à choisir, même exigeante et critique, l'une des deux amitiés, juive ou arabe, on s'expose à manquer l'autre qui devient du coup, théorique, superficielle et sans profondeur. Il n'est certes pas question ici des gouvernements ou des chefs politiques qui, selon les intérêts et les situations manifestent des préférences — explicables par la géopolitique — pour les thèses arabes ou les thèses israéliennes ; il s'agit uniquement des intellectuels et des spirituels qui ne sauraient rester indifférents à la tragédie, qui ne cherchent que la réconciliation et que la paix, et qui cependant — comme s'ils étaient pris dans un piège diaboliquement machiné par le malin génie de l'histoire — s'empêtrent, se divisent et butent devant un mystérieux obstacle qui les empêche de s'élever à l'universalité de la raison et de l'amour, sinon par principe et en intention.

Telle « Lettre aux amis » de la mission Saint-Isaïe, rédigée par des religieux catholiques résidant en Israël, est une explication en profondeur, qui ne saurait se confondre avec aucune sorte de propagande, et de ce qu'est le judaïsme et du lien qui relie culturellement et théologiquement judaïsme et sionisme. Mais ce beau témoignage d'amitié judéo-chrétienne reste unilatéral, et s'il fait bien comprendre le comportement d'Israël avant et après la guerre de six jours et désamorce bien les préjugés anti-israéliens, il est de peu de secours

pour qui veut entrer dans la mentalité arabe et s'efforcer de l'amener à un propos de paix en sympathisant avec elle de l'intérieur. En sens inverse, ce 48<sup>e</sup> « Cahier du Témoignage Chrétien », organe d'un groupe de recherche pour le règlement du problème palestinien, qui réunit tant de signatures illustres, compétentes (et qui, vu la conférence de presse de novembre 1967, aurait pu invoquer le patronage de cet encore plus célèbre intellectuel de gauche qu'est le général de Gaulle), où se rencontrent des analyses et des propositions souvent pertinentes, mais qui visent essentiellement à rendre intelligibles et séduisantes les positions arabes et à les hausser au degré de rationalisation qui convient sans que, ce qu'a suscité les justes réserves de Vercors, soit manifesté un commencement d'intelligence sympathique pour la situation, la politique et le destin d'Israël. On le disait bien : une compréhension exclut l'autre compréhension. Pourquoi faut-il qu'on ne puisse traiter l'Arabe comme le prochain sans faire de l'Israélien l'autre et l'étranger ? Et réciproquement ?

Arrêtons-nous ici pour ne pas descendre jusqu'à son terme une pente pessimiste. Puisque dans cette conjoncture les clercs et les intellectuels les mieux intentionnés et qui ont vocation à être arbitres et réconciliateurs ne peuvent pas ne pas choisir une partialité, on se contentera de reconnaître ce qu'a de positif une situation aussi éprouvante. On se félicitera donc de ce qu'il y ait de part et d'autre des bonnes volontés qui, comme disait Alain, s'efforcent de « sauver leur choix ». Si tous les pro-israéliens et ceux qui ont autorité en Israël étaient sensibles à tout ce que contient de sagesse le dernier livre (1) pourtant passionné et engagé de Raymond Aron, si tous les pro-arabes de l'Occident et tous les nassériens du monde arabe comprenaient bien tout ce que recèle — discret, enveloppé, épisodique, allusif — d'appel à la mesure le 48<sup>e</sup> cahier de « Témoignage Chrétien », sans doute les affaires de la paix dans le Proche-Orient seraient-elles moins mauvaises. C'est peu de choses. Mais l'espoir n'est souvent qu'un brin de paille.

(1) « De Gaulle, Israël et les Juifs », Tribune libre. Plon.

# FRANCE FORUM

*Sommaire*

88

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

42, bd de Latour-Maubourg, Paris-7<sup>e</sup>

C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. INV. 24-05

Prix de vente au numéro .... 2 F 50

Abonnement : 8 n<sup>os</sup> par an .... 20 F

Abonnement de soutien ..... 30 F

*MAI 1968*

Photos : A.F.P. — Délégation du Québec —

Rapho — Vie Catholique — Viollet

## FORUM

LE CADRE DE LA RECONCILIATION EST-OUEST,  
PAR ZBIGNIEW BRZEZINSKI ..... 2

## PROBLEMES

SITUATION DE L'INSTITUTION PARLEMENTAIRE EN  
1968,  
PAR GEORGES VEDEL ..... 12

## ETUDE

L'AVENIR ECONOMIQUE DU QUEBEC DANS LE  
CANADA,  
PAR MAURICE BLIN ..... 16

## QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

DES ETUDIANTS EN REVOLTE,  
PAR RENÉ RÉMOND ..... 24

## HISTOIRE

LA STATUE DU COMMANDEUR,  
PAR PIERRE AVRIL ..... 27

## TEMOIGNAGE

LE PROCES DE LA LITTERATURE,  
PAR JACQUES RIGAUD ..... 30

## POLEMIQUES ET DIALOGUES

ISRAEL ET LES ARABES ..... 1

## PROPOS DU TEMPS

TRAGIQUE AMERIQUE,  
PAR ETIENNE BORNE ..... 38

## NOTES DE LECTURE

INTERROGATIONS SUR L'ESSENTIEL — BECKETT  
DE JEAN ONIMUS, PAR ETIENNE BORNE ..... 33

L'AVENIR DE LA SECURITE SOCIALE  
DE PAUL HERMAND, PAR HENRI BOURBON .... 34

LA CAFETIERE EST SUR LA TABLE  
DE PIERRE DE BOISDEFFRE, PAR JEAN-MARIE  
DAILLET ..... 35

VIVRE A CUBA  
DE MARIE-NOELLE CLOES, PAR HENRI BOURBON 36

# LE CADRE de la réconciliation EST-OUEST

*PAR ZBIGNIEW BRZEZINSKI*

● « Défi américain », « hégémonie américaine », « impérialisme américain » sont aujourd'hui des expressions caractéristiques non seulement d'un grand débat politique français actuel mais aussi, de plus en plus, de la controverse ouest-européenne. Nous venons au dossier des relations Europe-U.S.A. et Europe-U.R.S.S. une étude du professeur américain Zbigniew Brzezinski qui a paru dans le numéro de janvier 1968 de « Foreign Affairs ». Les événements qui, depuis lors, ont secoué la scène politique en Europe centrale et orientale donnent un relief particulier à cette thèse d'un universitaire américain sur l'avenir des relations Est-Ouest. Nous remercions vivement le professeur Zbigniew Brzezinski, de la Columbia University, et les responsables de la revue « Foreign Affairs », de New York, d'avoir permis à « France-Forum », par autorisation spéciale, de reproduire l'article ci-après que nous offrons à la libre réflexion de nos lecteurs. Copyright by the Council on Foreign Relations, Inc., New York.

**L**A fracture qui a été imposée, il y a plus de vingt ans, à l'Europe l'inquiète de plus en plus. Mettre fin à cette division pour progresser vers une communauté plus large de nations développées est une tâche qui requiert les qualités, souvent contradictoires, de persévérance et d'imagination. Cela oblige aussi à se demander ce que l'on peut faire au cours des vingt prochaines années pour changer cette situation — et pour la changer d'une façon qui soit compatible avec le sens de l'histoire et les contingences plus quotidiennes de la réalité politique.

Parmi les thèses qui tentent de fournir à la question posée une réponse appropriée, trois se détachent du lot et méritent une particulière attention : la thèse atlantiste, la vision gaulliste d'une « Europe européenne », et l'idée soviétique d'un arrangement sur la sécurité européenne. Disons tout de suite qu'aucune de ces trois conceptions, pour des raisons diverses, n'est satisfaisante ou qu'elle ne l'est que partiellement.

L'une, enracinée dans cet événement transitoire que fut la guerre froide, est inadaptée aux nouvelles données politiques de l'Europe — encore qu'elle s'accorde assez

*Le mur de Berlin : symbole de la guerre froide et de la politique des blocs*

bien, dans l'ensemble, au sens de l'histoire ; la seconde correspond aux conditions politiques actuelles, mais ignore délibérément le sens de l'histoire ; la troisième cumule les inconvénients des deux premières.

### **Trois conceptions en mal de consistance**

La thèse des Atlantistes exprime non seulement une réalité de fait — les affinités particulières entre l'Amérique et l'Europe — mais le désir de voir s'établir entre elles des relations privilégiées. Cette thèse va de la notion d'une Communauté Atlantique étroitement intégrée, fusionnant les Etats-Unis et les différents Etats Européens, à l'idée de « *partnership* », entre l'Amérique et une Europe Unie. Un tel « *partnership* », assure-t-on, exercerait sur l'Est un magnétisme irrésistible, et ainsi pourrait être résolu en quelque sorte le problème européen — et notamment la division de l'Allemagne. Une telle Europe aurait sa part de certaines responsabilités mondiales — espoir qui, d'ailleurs, est plus souvent exprimé par des Américains que par des Européens.

La nature du règlement éventuel de la question européenne et les moyens d'y atteindre sont rarement

précisés en détail par les Atlantistes. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. L'idée de « *partnership* » atlantique présuppose la création d'une Europe Unie (ou intégrée) ; création qui prendra du temps, probablement plus qu'on ne le pensait à l'origine. En attendant, le problème de l'autre moitié de l'Europe est laissé à l'écart, car il ne figure pas au nombre des priorités auxquelles souscrivent les Atlantistes. L'établissement prématuré de liens avec l'Est diluerait les institutions occidentales et introduirait dans le cadre « familial » des systèmes et des idéologies qui lui seraient étrangers. L'apparition du « partenaire » dans le « *partnership* » atlantique en serait d'autant retardée.

Qui plus est, la question allemande introduit des complications particulières. Un élément implicite et nécessaire du concept « Atlantique » est l'idée que le partenaire ouest-européen ne peut progresser et persévérer que si tous les Etats membres sont à tous égards sur pied d'égalité. La tragique précarité d'une solution du problème allemand du type Traité de Versailles a été souvent invoquée comme une raison d'éviter tous arrangements qui impliqueraient une discrimination à l'égard de la République Fédérale. Pour autant que le partenaire européen unique au sein de

la Communauté Atlantique serait sans doute amené à participer à un système de défense atlantique incluant des aspects nucléaires, l'Allemagne, en bonne logique, accèderait de plein droit à une force nucléaire européenne.

Ainsi, face au problème de la coupure de l'Europe, l'approche atlantiste classique pose-t-elle un double dilemme fondamental. Jusqu'à la réalisation de l'Europe Unie, les relations Est-Ouest sont reléguées au second plan, la priorité allant à la construction d'une Europe occidentale homogène et concentrée. Même l'adhésion ou l'association de pays de l'Est à des institutions occidentales comme l'O.C.D.E. est rejetée parce que prématurée ou fondamentalement subversive des objectifs de base d'une coopération occidentale multilatérale. En même temps, la crainte (ou la suspicion) de quelques Etats occidentaux de l'Europe que le concept atlantiste ne soit avant tout un cadre destiné à maintenir l'hégémonie américaine en Europe et permettant un partage des charges américaines dans le Tiers-Monde, durcit la résistance à l'idée de « partnership », reculant ainsi indéfiniment le jour où l'Occident pourra s'attaquer sérieusement aux problèmes non résolus que nous a légués la seconde guerre mondiale.

En outre, l'accent qui est mis sur l'égalité absolue des droits entre éléments européens du « partnership » atlantique, y compris dans le domaine nucléaire, introduit un élément d'irréalisme dans les discussions du problème allemand. Aucun porte-parole atlantiste n'a encore été capable de dire comment et pourquoi les pays de l'Est accepteraient la notion de réunification si le résultat final devait être un accroissement automatique de la puissance d'une alliance occidentale où les Allemands auraient un doigt sur la gachette nucléaire. Le refus de choisir entre l'inégalité — qui, en droit, ne saurait constituer la base d'une communauté de nations — et une position particulière dictée à la fois par les circonstances politiques et le désir de les changer pacifiquement, a conduit les Atlantistes à prendre sur la réunification allemande une position qui assure le maintien de la division de l'Allemagne et par là même celle de l'Europe.

Enfin, la thèse atlantiste renferme l'idée — qui n'a cependant jamais été exprimée — que l'Europe, c'est vraiment l'Europe occidentale (les Atlantistes, d'ailleurs, appellent « Europe » la fraction occidentale de celle-ci). Cette opinion ne répond pas au sentiment européen très affirmé, selon lequel le partage du continent, provoqué par la guerre froide, entre les hégémonies américaine et soviétique, n'a plus de signification politique ni militaire, et que le temps est venu d'y mettre un terme. Le fait que l'idée atlantiste, dans sa forme primitive, soit en elle-même inapplicable à cette situation explique beaucoup de nos difficultés à rendre aux Etats-Unis toute leur influence dans la recherche d'une définition de nouveaux rapports Est-Ouest, encore qu'en fait, ils aient été les premiers à faire preuve d'imagination dans cette voie (1).

Il est clair que l'on n'a pas réussi à adapter la thèse atlantique à ce qui pourrait être appelé « l'après-guerre-froide » en Europe, et que cet échec a déformé le sens des initiatives américaines qui, marquées au coin de

l'imagination et, en général, constructives, avaient visé loin. Depuis que nous avons poursuivi ces initiatives dans un contexte qui implique, selon certains, l'hégémonie américaine et, selon d'autres, une préférence américaine pour le *statu quo* (y compris la division de l'Europe), nos démarches ont conduit les Européens à soupçonner de plus en plus que nous voulions nous entendre avec les Russes, aux dépens même de l'Europe. Les erreurs d'interprétation sur cette sorte de détente ne se sont pas limitées à l'Europe Occidentale ; les Européens de l'Est ont laissé entendre que ce n'était pas là ce qu'ils attendaient. Ainsi le rayonnement gaulliste a-t-il grandi en proportion directe de nos efforts pour promouvoir la réconciliation Est-Ouest.

Jusqu'à un certain point, le Président Johnson, dans son discours du 7 octobre 1966 où il s'efforçait de dégager une piste nouvelle, a essayé de contourner l'obstacle en insistant sur le fait que le renforcement de l'Alliance Atlantique devait avoir pour corollaire un nouveau progrès des relations Est-Ouest. La difficulté fondamentale du concept atlantique n'était pas levée pour autant ; la tension latente entre l'idée d'unité occidentale et celle de détente n'était pas surmontée. Ce facteur fut aggravé par la guerre du Viet-Nam, qui intensifia les soupçons outre-Atlantique, et par les initiatives péremptoires du général de Gaulle, qui ouvrirent à la diplomatie soviétique des opportunités de diversions. Tout cela eut pour effet de pousser les Allemands (comme le laissent à penser Kiesinger et Brandt dans leurs discours de juin-juillet 1967) à remettre en cause leur option en faveur d'une alliance atlantique très étroite et à manifester un intérêt grandissant pour les contacts bilatéraux avec Moscou. Dans une telle évolution, l'Amérique perdit de son prestige à l'Est comme à l'Ouest de l'Europe.

C'est ce déclin et l'inadaptation des conceptions atlantiques que le général de Gaulle a simultanément exploitées. Loin de souhaiter la réunification de l'Allemagne, quoiqu'il haïssait, occasionnellement, à y faire une allusion rituelle, il s'efforça de créer un nouvel équilibre européen. Le général de Gaulle n'a jamais exposé ses idées aussi nettement que les Atlantistes, mais il s'est fixé pour objectif principal de réduire la présence en Europe des deux « hégémonies » extérieures. Il espérait y parvenir en créant un noyau dur de l'Europe Occidentale, dont le leader serait la France détachée de l'intégration atlantique, mais continuant de s'abriter sous le parapluie atomique des Etats-Unis, et qui pourrait forger alors une Europe européenne « de l'Atlantique à l'Oural », c'est-à-dire transformer en Europe la détente Est-Ouest en une éventuelle entente.

Quoique le général de Gaulle soit ténébreux dans le détail de ses actes, il est clair qu'il a joué, pour aboutir à ses fins, sur l'inquiétude européenne et qu'il a su habilement exploiter l'engagement en Asie de ses deux puissants adversaires. Il comptait que la querelle sino-soviétique rapprocherait la Russie de l'Europe, et il profita de la présence américaine au Vietnam pour faire prendre conscience aux Européens du fait que leurs intérêts pouvaient être distincts de ceux des Américains. Tout en ayant la prudence de ne pas trop se détacher de la protection nucléaire américaine, le général de Gaulle indiquait que la fin de la division de l'Europe viendrait de la dissolution des deux alliances adverses, l'O.T.A.N. et le pacte de Varsovie, qui sont les instruments des deux pôles d'hégémonie. Une Europe construite sur des relations bilatérales, respectant la primauté de la souveraineté nationale, mettant tout en œuvre (et ce serait singulièrement le cas de la

(1) Les U.S.A. ont fait œuvre de pionniers à l'égard de la détente en Europe d'abord en aidant la Yougoslavie, puis la Pologne, en développant les échanges culturels avec la Russie et les autres Etats communistes, et en échangeant avec eux des visiteurs de marque.

France) pour intensifier la coopération économique, serait une Europe restaurée — une Europe montante.

Les thèses du général de Gaulle apparaissent plausibles si on ne les soumet qu'à une analyse superficielle. Et puis, son attachement à l'Etat-Nation s'inscrit dans la tradition des nationalismes européens.

En même temps, les aspects anti-hégémoniques de son système en font un élément efficace singulièrement attrayant pour la jeune génération, exaspérée par tout ce qui apparaît comme une prédominance excessive des Etats-Unis ou de l'Union Soviétique sur la scène européenne.

Cela dit, on peut douter que les thèses gaulliennes soient plus adéquates à la situation actuelle de l'Europe — sans parler de l'avenir — que celles qu'il rejette. La dissolution des deux alliances pourrait peut-être résoudre les problèmes de confrontation, mais créerait certainement d'autres difficultés. La thèse selon laquelle la guerre froide peut être abolie par la suppression des blocs ou vice-versa est en mesure de faire illusion, elle n'en est pas moins dangereusement fausse.

En fait, si une Europe vaguement unie recherchait la détente avec l'Est, le résultat ne pourrait être que l'acceptation par l'Ouest du *statu quo*, en particulier le maintien de deux Etats allemands. Une Europe occidentale politiquement fragmentée serait une Europe incapable de se diriger en bon ordre vers des objectifs agréés par tous ; la détente pour la détente serait son seul dénominateur commun. Inévitablement s'ensuivraient des rivalités entre Occidentaux pour obtenir les meilleures relations bilatérales et des avantages commerciaux avec l'Est.

Cependant, il est probablement vrai qu'une Europe qui ne serait pas étroitement unie, une Europe sans intégration politique ni défense organisée, et qui ne serait tout au plus qu'une zone de libre échange n'ayant pas de liens étroits avec les Etats-Unis, pourrait obtenir plus facilement la détente avec l'Union Soviétique et les autres pays d'Europe orientale. Pour l'Est, des arrangements avec une telle Europe ne demanderaient pas d'évolution idéologique substantielle puisqu'aucune concession, aucun aménagement de la position orientale, ne seraient exigés. Les élites communistes n'ayant rien à craindre d'une Europe de cette sorte, répondraient sans doute avec empressement aux ouvertures de l'Ouest, parce qu'elles auraient ainsi leur part du gâteau : elles pourraient jouir des bénéfices tangibles de contacts économiques plus étroits avec l'Ouest sans le moindre changement substantiel de leur situation politique globale.

A cet égard, il ne faut pas oublier que les élites communistes, surtout en Europe orientale, en sont à la première phase du réveil politique post-rural. En gros, leurs attitudes politiques sont un curieux mélange de formules communistes et d'un nationalisme intense, plutôt primitif. Leur point de vue est fondamentalement localiste et conservateur. Une détente, qui perpétuerait leur dictature intérieure et laisserait inchangée la carte de l'Europe politique serait pour eux l'idéal.

Quant à dire qu'une telle détente serait durable, c'est une autre question ! Il y a de fortes raisons d'en douter. Ce serait la renaissance d'une Europe fondée sur le vieux principe de la suprématie des Etats, avec une grande nation, l'Allemagne, condamnée à la division. Dans ces conditions, un sentiment de frustration et d'insécurité se développerait presque certainement en Allemagne de l'Ouest. N'ayant atteint ni l'unité nationale, ni la satisfaction d'appartenir à une vaste communauté

européenne, les Allemands rechercheraient un arrangement avec l'Union Soviétique.

Même si l'on ne tient pas compte des mobiles soviétiques à l'origine, même si l'on admet que les Russes recherchent sincèrement une détente durable en Europe, Moscou ne pourrait résister à la tentation d'exploiter les angoisses allemandes. Il en résulterait en Europe une nouvelle phase de tensions dont la stabilité du continent, en général, et la sécurité de l'Europe de l'Est, en particulier, seraient les premières victimes.

C'est pourtant ce que le général de Gaulle semble en train de précipiter, non seulement en exploitant les engagements américains en Asie et la fin de l'atlantisme à Bonn (l'arrivée au pouvoir du tandem Kiesinger-Brandt est significative à cet égard) mais aussi par sa détermination de quitter l'Alliance Atlantique. Peut-être est-ce délibérément que le Président français, dans sa déclaration du 10 août 1967, a donné au monde les raisons du retrait de l'Alliance :

« En se retirant de l'O.T.A.N., la France pour sa part s'est dégagée d'une telle sujétion (U.S.A.-U.R.S.S.). Ainsi ne se trouverait-elle entraînée, éventuellement, dans aucune querelles qui ne serait pas la sienne et dans aucune action guerrière, qu'elle n'aurait pas elle-même voulue. Ainsi est-elle en mesure de pratiquer, comme elle le juge bon, d'un bout à l'autre de l'Europe, l'entente et la coopération, seuls moyens d'aboutir à la sécurité de notre continent. Ainsi peut-elle, dans un monde que beaucoup d'élus anciens ou nouveaux tiennent en effervescence, soutenir, suivant sa vocation, le droit de chaque peuple à disposer de lui-même, droit qui est aujourd'hui le fondement nécessaire de toute confédération, la condition impérative de la concorde internationale, la base indispensable d'une réelle organisation de la paix. »

Un tel comportement pourrait bien hâter le jour où un leader allemand tiendrait le même langage.

L'U.R.S.S., elle aussi, est dans la course à la meilleure solution de la question européenne. La formule soviétique a été lentement élaborée en réponse à des événements extérieurs survenant à l'Ouest et à une agitation politique interne aux pays de l'Est. Sous Khrouchtchev, l'Union Soviétique n'avait pas vraiment de politique européenne ; elle était trop occupée à poursuivre une utopie planétaire. Voulant égaler les U.S.A. et même déterminé à détrôner la première puissance mondiale, Khrouchtchev, tour à tour, lui fit une cour ardente et lui chercha querelle. Ces deux attitudes eurent une fin également tragique : l'offensive de charme fut enterrée en mai 1960 près de Sverdlovsk, dans une prairie jonchée des débris d'un avion espion américain U.2 ; le coup fourré tourna pour les Soviétiques à l'humiliation avec l'inspection par des militaires américains de navires soviétiques rapatriant les fusées russes destinées à Cuba.

Depuis cette période, l'Union Soviétique s'est peu à peu orientée vers une diplomatie plus régionale. Ses contours sont apparus plus nettement après la chute de Khrouchtchev, grâce en particulier aux chances que lui a données l'engagement américain, de plus en plus marqué, au Vietnam. Exploitant ces chances, et prenant avantage des positions du général de Gaulle comme les Américains l'avaient fait autrefois de celles de Tito, les dirigeants soviétiques, en paroles et en actes, se fabriquent une politique européenne. Ils échangent de nombreuses visites avec leurs voisins membres de l'O.T.A.N. et se firent les champions éloquentes de la personnalité et des intérêts propres de l'Europe. Au

cours de leurs voyages européens, ils allèrent même jusqu'à intégrer à leur vocabulaire le « *technological gap* » et le « *brain drain* ». Et quoiqu'ils n'aient jamais dit clairement de quelle manière une Union Soviétique semi-développée pourrait être d'un grand secours pour l'Europe Occidentale en pareils domaines, on peut penser qu'en soulevant de telles questions, ils escomptaient moins provoquer une réponse commune et concrète des Européens au défi américain qu'une émotion collective, face à la prétendue menace américaine.

Surtout, les Soviétiques furent sensibles au sentiment de plus en plus répandu en Europe que l'amélioration progressive des rapports Est-Ouest ne devait pas se limiter aux questions économiques et politiques. L'opinion publique occidentale sent de plus en plus qu'il est temps de faire quelque chose pour résoudre le problème de la sécurité européenne. Prenant bien garde de ne pas préciser ce qu'un tel accord pourrait être, les leaders communistes, notamment depuis 1966, ont invoqué à plusieurs reprises la nécessité d'une Conférence Européenne uniquement consacrée à la sécurité. Dans une telle proposition, les Soviétiques ont omis, volontairement, de mentionner une éventuelle participation américaine; sans exclure expressément l'Amérique, ils espéraient évidemment que certains Etats occidentaux accepteraient le débat, opérant ainsi une distinction entre les Européens, Union Soviétique comprise, et les intrus non-européens.

Les mobiles soviétiques n'étaient pas difficiles à percer. Au niveau de la tactique immédiate, même un simple dialogue avec les chancelleries d'Europe Occidentale au sujet d'une conférence sur la sécurité, avec l'effet que cette diplomatie pourrait produire sur l'opinion publique ouest-européenne, serait capable de contribuer à l'isolement de Bonn et d'aggraver le sentiment d'inquiétude qui règne en République Fédérale. Un relâchement des liens Europe-Amérique ne serait d'ailleurs pas mal venu, bien que Moscou comprît sans doute qu'une rupture complète de l'Alliance Atlantique augmenterait l'influence allemande en Europe Occidentale. Mais à défaut d'un divorce brutal qu'il jugeait en tout cas improbable, le Kremlin souhaitait aggraver les « contradictions » atlantiques. Enfin, il estimait rentable, tactiquement parlant, d'émettre des propositions d'apparence raisonnable et faisant appel aux hommes de bonne volonté.

A plus long terme, l'Union Soviétique espérait sûrement que toute discussion d'envergure sur la sécurité entre l'Est et l'Ouest légitimerait le *statu quo* en Europe centrale et notamment la perpétuation de deux Etats allemands. D'autre part, en affaiblissant la fidélité occidentale à la notion d'interdépendance atlantique en matière de sécurité, on pourrait mettre en branle un processus de neutralisation de l'Europe occidentale. S'il est exagéré de dire que l'Union Soviétique veut faire de l'Europe Occidentale une seconde Finlande, ses dirigeants pourraient ne pas être inconscients des profits politiques accrus qu'ils seraient en mesure de tirer d'une Europe moins étroitement liée aux U.S.A. dans le domaine de la défense.

Enfin, même si l'on prenait la thèse soviétique pour ce qu'elle prétend être, c'est-à-dire un effort de bonne foi pour résoudre les problèmes de l'Europe, on lui trouverait encore bien des lacunes. Elle néglige simplement le fait que les situations provisoires héritées de la seconde guerre mondiale ne peuvent être miraculeusement changées, par un « *fiat* », en un règlement durable et admis par tous. Refusant de distinguer les aspects du *statu quo* qui, dans certains cas, pourraient

— ou même peut-être devraient — subsister comme autant de buttes-témoins des bouleversements et des traumatismes apportés par la guerre, de ceux qui ne sont que des manifestations temporaires de la guerre froide, les dirigeants soviétiques ont proposé une solution qui, en vérité, n'en était pas une, mais seulement un moyen de faire ratifier leurs objectifs majeurs.

On peut donc fortement douter qu'une Conférence sur la Sécurité en Europe — avec probablement la participation de l'Allemagne de l'Est, ce qui serait en soi un beau succès soviétique, et la présence des Etats-Unis, présence, naturellement, que les Occidentaux les plus crédules considéreraient comme une généreuse concession soviétique — réglerait quoi que ce soit. Une conférence qui passerait sous silence la division de l'Allemagne ne ferait qu'exciter les complexes de frustration et les déceptions des Allemands de l'Ouest. En fait, si l'on peut aisément dresser le catalogue des bouleversements qu'entraînerait à l'Ouest l'initiative soviétique, on ne peut aucunement prévoir qu'elle serait aussi coûteuse pour l'Est. A elle seule, cette asymétrie prive de tout intérêt la proposition soviétique.

### Les formes et les étapes d'une réconciliation

L'objectif à long terme des Etats-Unis, en ce qui concerne les relations Est-Ouest, est de transformer l'hostilité actuelle, dont la division de l'Europe est à la fois le symptôme et la cause, en une coopération toujours plus solide entre l'Est et l'Ouest, afin de mettre un terme à cette division. Cela signifie qu'il leur faut délibérément promouvoir de nouveaux types de relations et ainsi progressivement éliminer les facteurs d'instabilité. Le *statu quo* ne saurait être une fin en soi, mais le point de départ d'un changement graduel; tout en échappant à la rigidité des deux blocs étroitement soudés, qui s'affrontent de part et d'autre de l'Elbe, nous devons éviter la dissolution des deux alliances actuelles en un système traditionnel de relations d'Etat à Etat.

A mon avis, une solution européenne plus stable, mieux accordée que les trois conceptions précédemment analysées au sens de l'Histoire comme à l'évolution actuelle, devrait éventuellement prendre la forme d'un système à verrous conjugués en quatre éléments: les Etats-Unis et la Russie comme participants périphériques et les deux Europes comme les deux moitiés du noyau (qui, avec le temps, pourrait être encore plus intimement uni). Chacun de ces quatre partenaires différencierait des autres par l'homogénéité interne et chacun engagerait les autres en différents systèmes de relations, admettant divers degrés d'intimité et d'intensité.

La conception atlantique serait ainsi retenue, mais aménagée en élément quelque peu dilué d'un plus grand ensemble; les accents « européens » et l'importance accordée à la sécurité dans les deux autres conceptions pourraient être semblablement révisés; et ainsi pourrait-on mettre au point une formule correspondant avec plus de symétrie aux intérêts réels des parties en cause et à la stabilité dont a besoin l'Europe.

Dans les dix ou quinze ans qui viennent, l'Europe occidentale va presque certainement effectuer de nouveaux progrès vers la réalisation d'une communauté économique intégrée; il se peut aussi qu'elle connaisse un début de concertation politique. Probablement, surtout après de Gaulle, en viendra-t-elle à des accords

*L'espoir né avec le printemps de Prague : la démocratie succédera-t-elle à la libéralisation ?*

dans le domaine de la défense. Elle sera donc une force toujours grandissante, exprimant peu à peu sa personnalité, mais probablement peu empressée de prendre sa part des responsabilités mondiales des Etats-Unis.

L'Europe orientale, étant donné le retard relatif de son développement politique et social, sera certainement moins fortement structurée. Cependant, elle aussi déjà est en voie de s'organiser en zone de coopération sans participation soviétique. On peut s'attendre que cette ligne soit poursuivie, mais plutôt sur la base d'accords politiques et économiques bilatéraux. Il n'est même pas exclu que vers 1985 se développe une sorte de confédération sous forme d'une communauté d'associés libres, groupant environ 130 millions d'habitants et totalisant un P.N.B. de quelque 215 milliards de dollars. En tout cas, il faudrait encourager une

coopération plus intense en Europe orientale, sinon cette région de l'Europe demeurerait un facteur d'instabilité et entretiendrait un vide politique qui pourrait tenter des puissances étrangères. Par exemple, au moment où les nations d'Europe orientale décentralisent leurs économies, une aide occidentale qui leur permettrait de rendre leurs monnaies convertibles aurait une portée considérable (2).

Une autre possibilité serait la création d'une Union douanière balkanique associant Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie et Grèce, et une autre qui comprendrait Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie et peut-être même Allemagne de l'Est.

---

(2) Cf. la proposition H.W. Schaffer « An East European Payments Union ? » dans *East Europe*, mars 1966.

Les relations Amérique-Europe Occidentale conserveraient sans doute des aspects militaires définitifs, quoiqu'un renforcement de l'unité européenne implique une restructuration de l'O.T.A.N., actuellement composée d'un géant et de 14 nains, pour aboutir à quelque chose qui ressemble plutôt à un Office Etats-Unis-Europe de l'Ouest pour l'étude et la coordination de la défense. L'intégration de l'Europe Occidentale, avec traité de défense entre membres européens de l'O.T.A.N., pourrait permettre un remodelage de l'Alliance en un accord de défense atlantique plus égal et bilatéral. L'aide des U.S.A. pour la mise en place d'un système européen d'engins anti-fusées balistiques (A.B.N.), qui serait de toute évidence défensif techniquement, accélérerait l'évolution en ce sens en dévaluant les petites forces nucléaires nationales sans réveiller dans les pays de l'Est les craintes à l'égard du potentiel offensif de l'Allemagne.

Plus que l'O.T.A.N., ce sera le renforcement inévitable des liens économiques, technologiques et monétaires entre les Etats-Unis et l'Europe qui activera la coopération atlantique. Les arrangements fiscaux et tarifaires, la création éventuelle d'une communauté technologique atlantique, une intensification de l'effort commun pour aider le Tiers Monde, tout cela favorisera probablement la naissance de nouvelles institutions coopératives.

En même temps, on verra se multiplier en Europe les accords Est-Ouest. Le développement de l'intégration politique de l'Europe de l'Ouest constituera un pôle d'attraction pour une Europe de l'Est qui s'affirme de plus en plus et souhaite ardemment participer à l'aventure européenne. Cette coopération croissante entre l'Est et l'Ouest ne se limitera pas à des accords bilatéraux ; les nouveaux liens multilatéraux, qui seront nombreux, seront encore plus importants avec les Etats d'Europe orientale toujours plus désireux d'être associés à des institutions communes et à des entreprises intéressant l'Europe tout entière. En fait, une communauté économique pan-européenne assez souple prendra forme, dont la Communauté Occidentale sera le noyau le plus homogène.

En certaines matières, les relations Est-Ouest seront une affaire purement européenne ; en d'autres, elles impliqueront la participation des U.S.A. et de l'U.R.S.S. Ce sera sans doute le cas, en particulier, pour les clauses de sécurité. La crainte en Europe Orientale d'une Europe Occidentale unie qui serait dominée par la République Fédérale Allemande s'atténuera si la collaboration va jusqu'à des accords de sécurité entre les deux alliances qui subsisteront, mais avec des structures assouplies. Alors même que le vieil affrontement des blocs s'estompera, il est peu probable que les Européens de l'Est comme ceux de l'Ouest veuillent rencontrer leurs partenaires sans assurer leur position respective de l'appui de la superpuissance intéressée. Les Européens de l'Est, comme le général de Gaulle a pu l'apprendre à Varsovie, et comme les Tchèques ont tenu à le préciser, ne voudront pas être seuls face à une Allemagne tellement plus puissante qu'eux ; ils continueront de s'y refuser alors même que l'Allemagne sera plus totalement absorbée par une communauté intégrée de l'Europe de l'Ouest. Une crainte latente leur fera souhaiter des assurances quant au maintien de la protection soviétique et même de l'engagement américain. C'est ainsi qu'un commentateur tchèque, J. Sedivy, dans un article intitulé « Coopération européenne et sécurité européenne » (*Literarni Noviny*, 25 février 1967) va jusqu'à écrire qu'un accord sur la sécurité européenne

devrait recevoir la garantie non seulement de l'U.R.S.S., mais « certainement des Etats-Unis ».

Puisqu'un accord de défense entre les Soviétiques et les autres Européens de l'Est ferait automatiquement pencher la balance en faveur de l'Europe orientale au détriment du délicat équilibre européen, on peut s'attendre que les Européens de l'Ouest ne soient pas moins soucieux de conserver un engagement américain à leurs côtés. Ainsi, en dépit de l'attitude actuelle de la France et de la Roumanie, préférera-t-on vraisemblablement que des arrangements sur la sécurité lient toutes les parties en cause. Si l'objectif est l'élargissement de la communauté des nations développées, cet élargissement doit aussi être transposé en donnant naissance à de tels accords de sécurité. Une arche de sécurité Est-Ouest reposant sur les quatre piliers qui sont indispensables pour asseoir la paix impliquerait la systématisation des consultations politiques entre Européens mais pas entre eux seuls ; Américains et Russes devraient y participer. En outre, des organismes tels que l'O.C.D.E. et la Commission économique des Nations-Unies pour l'Europe fourniraient le cadre d'une coopération économique et scientifique plus intense entre eux, d'une part, et entre eux et le Tiers Monde, d'autre part. Ainsi, les liens économiques, politiques et militaires fourniraient un cadre institutionnel aux quatre éléments du système.

En plus des liens militaires, il se peut que certains Etats d'Europe orientale veuillent garder des liens idéologiques avec l'U.R.S.S., quoique l'on ait la quasi-certitude qu'avec le temps, cet aspect des relations entre Moscou et les autres capitales de l'Est perdra de son importance actuelle. On ne peut guère prévoir l'avenir du Pacte de Varsovie en ce qui concerne sa véritable substance. Au moins demeurera-t-il un contrat politique légitimant l'engagement des Soviétiques et leur influence en Europe de l'Est. Si les tendances actuelles se poursuivent, il ne semble pas que l'intégration militaire communiste doive beaucoup progresser. Ainsi, à mesure que la situation au sein de l'O.T.A.N. évolue, les deux alliances militaires tendront-elles à se ressembler.

Les liens économiques entre l'U.R.S.S. et les autres pays d'Europe orientale deviendront sans doute plus bilatéraux ou prendront des formes plus spécialisées et limitées de coopération multilatérale. Le Conseil d'Assistance Economique Mutuelle (C.A.E.M.), organisme politique et idéologique avant tout, qui comprend un géant économique, l'Union Soviétique, et un nain économique, la Mongolie (comme si le Marché Commun comprenait les U.S.A. et Haïti), n'atteindra pas le succès de la Communauté Economique Européenne. Il deviendra plutôt un équivalent communiste de l'O.C.D.E., qui d'ailleurs en soi rendrait le groupement économique des pays de l'Est fort important et utile. (En ce sens, une coopération O.C.D.E.-C.A.E.M. serait très constructive.)

Enfin, à côté des liens qui uniront l'Europe, les relations U.S.A.-U.R.S.S. ne pourront que se développer. Ou bien ces deux superpuissances nucléaires entreront en compétition globale, ou elles coopéreront, ou plus probablement, elles pratiqueront simultanément ces deux formes de coexistence, que ce soit dans l'espace, dans le Tiers Monde ou dans la mise au point de nouveaux systèmes d'armes. La continuation de la rivalité et l'accroissement de la coopération les induiront peut-être à mieux comprendre leur responsabilité mutuelle dans les affaires mondiales et les amèneront à nouer entre elles des relations politiques particulières — même si elles ne les officialisent pas. Cependant, les

deux grands pays devront prendre garde à ne pas créer ne fût-ce que l'apparence d'un condominium ; à cet égard, les intérêts — identiques — de l'Est et de l'Ouest de l'Europe exerceront probablement une forte inhibition sur les rapports des superpuissances.

Néanmoins, la coopération entre elles et entre nations européennes restera la clé de toute solution à long terme. Cette leçon fut tirée dès 1946 par Willy Brandt, qui écrivit alors : « L'Allemagne d'Hitler a été vaincue par une coalition des grandes puissances alliées. L'Allemagne est occupée par ces puissances. Elle ne peut sortir unifiée de sa condition actuelle que si sa résurrection s'inscrit dans une entente et dans une coopération tant avec l'Est qu'avec l'Ouest. »

## Les moyens de la réconciliation

Avant d'en arriver là, des changements considérables devront intervenir en Europe, surtout à l'Est qui détient la clé du destin de l'Allemagne orientale. Puisque la politique est l'art de réaliser ses préférences, l'argumentation qui suit prend pour point de départ les tendances actuelles et — dans la mesure où la dynamique européenne est sujette à des influences extérieures — cherche à les relier aux seules politiques compatibles avec l'objectif à long terme précédemment défini. Compte tenu de l'actuel raidissement soviétique, c'est une hypothèse de travail délibérément optimiste. Une soudaine aggravation des tensions internationales, un regain d'agressivité soviétique, pourraient arrêter, voire renverser, les processus considérés ici.

Cela dit, il n'est pas déraisonnable d'escompter que la prochaine décennie voie se poursuivre l'érosion des aspects les plus militants du marxisme-léninisme. La querelle sino-soviétique et les pressions internes qui se manifestent en U.R.S.S. débouchent ensemble sur une telle perspective. L'évolution idéologique sera un facteur de changement politique. Il est certain que longtemps encore, l'Union Soviétique et la plupart des pays d'Europe orientale resteront soumis à la dictature de partis uniques. Les bureaucraties au pouvoir deviennent de plus en plus nationalistes et ce trait, s'ajoutant à leurs tendances étatistes et socialistes, les fait un peu ressembler aux mouvements fascistes qui avant-guerre se manifestaient en Europe de l'Est.

Néanmoins, comme ces pays prennent conscience de la complexité croissante de leur vie sociale et économique, ils montreront probablement une tolérance plus grande à l'égard de la contestation politique et intellectuelle. La décentralisation progressive des économies communistes facilitera la coopération économique internationale qui était handicapée par des planifications centralisatrices. Elle favorisera aussi l'apparition d'élites plus indépendantes, orientées vers le progrès technologique, et qui seront très intéressées à une coopération économique avec l'Ouest et les Etats-Unis.

En fait, quelques pays communistes reconnaissent déjà qu'ils ont une partie à jouer, au moins sur le plan économique, dans l'unité de l'Europe occidentale (3). Le commerce Est-Ouest en Europe est la

(3) *Après avoir prédit pendant des années la désintégration « inévitable » du Marché Commun, les auteurs communistes ont fini par prendre acte de sa stabilité. C'est ainsi que le Polonais S. Albinowski, dans un article au titre éloquent (« Condamné au succès ») dans Zycie Warszawy du 20 mars 1967, reconnaît son scepticisme passé, et conclut que « le Marché Commun est une institution permanente qui influencera de plus en plus notre commerce avec l'Europe occidentale ».*

principale source de devises fortes pour les économies communistes, et les progrès d'une C.E.E. puissante sont devenus un facteur de développement économique des Etats communistes. A terme, un changement de perspective économique pourrait conduire à un changement de perspective politique.

Bien des indices prouvent déjà que les Européens de l'Est ne voient pas tous d'un œil favorable une politique communiste visant à faire éclater l'Ouest et à détacher l'Europe des Etats-Unis. Certaines voix en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie ont déjà donné à entendre qu'une telle politique était à courte vue et provoquerait la renaissance du nationalisme allemand. Les élites communistes pourraient même en venir à considérer une Europe occidentale intégrée, qui absorberait les énergies et les ambitions allemandes, comme allant dans le sens de leurs intérêts.

A ce propos, les Européens de l'Est seraient particulièrement attirés par des invitations occidentales à participer à des efforts communs en vue de combler les écarts technologiques entre l'Europe et l'Amérique. Il n'y a pas longtemps qu'ils ont pris conscience de ce problème, mais à leur préoccupation s'est ajoutée la crainte inexprimée d'être complètement dépassés en ce domaine non seulement par l'Occident, mais aussi par l'Union Soviétique. D'où l'extraordinaire intérêt qu'a suscité parmi eux la proposition Fanfani d'une communauté technologique atlantique ouverte aux Etats communistes ; d'où un déferlement de commentaires dans leurs journaux sur l'opportunité d'élargir la coopération internationale.

La participation des Etats communistes à un cadre multilatéral plus large de coopération Est-Ouest aurait pour effet d'« européeniser » les dirigeants communistes eux-mêmes. Elle contribuerait à donner une mentalité européenne à une élite de techniciens et d'économistes, et encouragerait dans la classe politique l'abandon des attitudes chauvines et l'ouverture d'esprit. Qui plus est, comme la coopération multilatérale est incompatible avec un haut degré de centralisation étatique de l'économie, les pressions en faveur de la libéralisation intérieure se feraient plus fortes. Ainsi, un engagement plus marqué des Etats de l'Europe de l'Est dans un système institutionnel de coopération multilatérale avec une communauté ouest-européenne intégrée accentuerait leur évolution interne et ferait apparaître une attitude politique nouvelle.

Alors, les élites communistes seraient peut-être moins enclines à penser que leur sécurité dépend entièrement du *statu quo*. La question allemande perdant de son acuité et le maintien de l'orthodoxie doctrinale devenant moins indispensable en Allemagne orientale, le problème de la division de l'Europe se poserait en termes nouveaux, permettant d'espérer des changements pacifiques.

Toutefois, une remarque essentielle s'impose. Jamais l'Union Soviétique ne laissera l'Allemagne de l'Est glisser vers une communauté occidentale qui à ses yeux risquerait fort de tomber sous la coupe d'une Allemagne puissante et réarmée. Une telle mutation serait le signe d'un déplacement fondamental du rapport des forces, sans parler de la perte pour Moscou de sa mainmise sur les très importantes ressources économiques de l'Allemagne Orientale. L'accès de l'Allemagne de l'Ouest aux armes nucléaires stratégiques accentuerait automatiquement les inquiétudes et phobies soviétiques. Ceci est encore plus vrai pour les autres pays d'Europe de l'Est. Il n'existe aucun argument réaliste assez convaincant qui permette de penser que la Russie laissera

l'Allemagne orientale adhérer à une Europe occidentale intégrée aux plans économique, politique et militaire.

Les appréhensions des Soviétiques à cet égard seraient moindres — et leur ouverture vis-à-vis d'une forme quelconque de réunification de l'Allemagne serait plus grande — si un accord de défense particulier interdisait toute participation de l'Allemagne de l'Ouest à une force nucléaire européenne et si un pacte de sécurité Est-Ouest, plus général, était conclu. Symétriquement, il faut admettre que l'Allemagne Orientale, quels que soient ses nouveaux liens avec l'Allemagne de l'Ouest, garderait des relations avec l'U.R.S.S. et ce qui resterait du C.A.E.M.

Il s'ensuit que la réconciliation Est-Ouest ne serait pas le fruit d'un règlement diplomatique en un acte, et que la solution du problème allemand ne sera pas, elle non plus, un événement repérable dans le temps ; il y faudra une coalescence de l'Est et de l'Ouest et, sous une autre forme, des deux Allemagne. Ce processus aura des aspects économiques, culturels, politiques et militaires et nécessitera probablement un cadre multilatéral institutionnalisé.

L'extension des liens bilatéraux entre l'Est et l'Ouest a commencé entre la fin des années 50 et le début des années 60. On doit s'attendre que, vers le tournant de la prochaine décennie, ces relations bilatérales se développent, et aussi que la coopération économique multilatérale Est-Ouest fasse des progrès sensibles.

Dans les quelques années à venir, la Commission économique des Nations-Unies pour l'Europe connaîtra sans doute un surcroît d'activité au service de la coopération technique et économique entre l'Est et l'Ouest. Il se pourrait également que l'O.C.D.E. se prête à une collaboration de l'Europe orientale en ce qui concerne les écarts technologiques.

On peut raisonnablement s'attendre dans les années 70 à la création d'une Assemblée Economique Est-Ouest, peut-être patronnée par l'O.C.D.E., la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Europe et le C.A.E.M. Cette assemblée pourrait promouvoir des entreprises communes Est-Ouest en matière de communications et de technologie ; elle pourrait rechercher des solutions au difficile problème que pose le développement des échanges entre économies de marché et commerce d'Etat, et élaborer des projets pan-européens tels qu'une autoroute Lisbonne-Moscou. On peut aussi escompter que dans les cinq années à venir, la main-d'œuvre en excédent à l'Est pourra venir travailler à l'Ouest, et cette migration aura des conséquences socio-culturelles considérables avec le retour des émigrants dans leurs foyers.

Au cours de la même période, la plupart des Etats d'Europe orientale et l'U.R.S.S. se seront associés au G.A.T.T. et au F.M.I. ; peut-être négocieront-ils en outre des accords préférentiels spéciaux avec la C.E.E. ; la Yougoslavie pourrait même obtenir le statut d'associé au Marché Commun et rendre sa monnaie convertible (4). La généralisation de la convertibilité Est-Ouest devrait être possible vers 1975, mais guère plus tôt.

Il n'est d'ailleurs pas exclu, dans les toutes prochaines années, que l'on fasse un pas vers la création d'une

Assemblée politique Est-Ouest où se dérouleraient des débats directs et permanents. Au début, il pourrait au moins s'agir d'une structure assez informelle de réunions officieuses, analogues aux rencontres de Bilderberg (où d'ailleurs, à titre expérimental, on pourrait inviter des Yougoslaves). Une telle assemblée, le cas échéant, pourrait devenir un forum où l'on s'efforcerait de définir des positions communes à l'égard du Tiers Monde. Et même, à plus bref délai, les Etats communistes pourraient prendre part aux activités spécialisées du Conseil de l'Europe, et contribuer à sa transformation en Assemblée Est-Ouest.

Si la séparation radicale des deux Allemagne pouvait être moins rigoureuse, le gouvernement de Bonn pourrait s'engager plus fermement à reconnaître la ligne Oder-Neisse comme frontière orientale définitive de l'Allemagne. Du coup, Pologne et Tchécoslovaquie ne tiendraient plus autant à l'existence de deux Etats allemands. Un jour, les frontières européennes n'auront plus d'importance ; mais il faut d'abord qu'elles soient considérées par tous comme définitives.

Bien que le problème militaire demeure le plus difficile à résoudre, des progrès sont possibles sur ce terrain si l'on améliore au préalable les relations économiques et politiques. A l'Est, on commence à le comprendre. Nous en voulons pour preuve que, dans un article d'une franchise et d'une objectivité remarquables, qui critique indirectement l'Union Soviétique en faisant allusion à « des épreuves de force déraisonnables sur la question allemande », l'auteur tchèque déjà cité réclame une approche en deux étapes du « processus d'unification européenne », la première étant le développement de la coopération économique, la seconde étant la discussion des questions de défense.

Si les Occidentaux, après s'être consultés, prennent des initiatives appropriées, il devrait être possible avant longtemps d'entamer des discussions ouvertes entre les deux alliances sur la sécurité en Europe Centrale, procédure qui aurait l'avantage de ne pas poser le problème de la participation directe de l'Allemagne de l'Est aux discussions. Si les conversations se déroulaient dans un cadre permanent et à un niveau inférieur, pour commencer, à celui des ministres (méthode qui a permis d'aboutir, après de longs échanges de vue, au traité de paix autrichien), un tel dialogue pourrait conduire, peut-être entre 1970 et 1975, à créer une Commission Européenne de Sécurité fondée sur les deux alliances. Son objet spécifique serait le contrôle des mouvements de troupe en Europe Centrale et l'inspection périodique des garnisons. Cette commission pourrait aussi proposer d'autres mesures propres à désamorcer la confrontation militaire, en tenant compte des suggestions formulées par le Président Johnson dans son discours du 7 octobre 1966. Des retraits réciproques de troupes d'Allemagne pourraient même avoir lieu dès la mise en place de cette commission.

Rappelons-nous qu'autrefois les alliances servaient à gagner la guerre ; depuis peu, elles contribuent à la prévenir ; pour les années qui viennent, elles doivent s'efforcer d'engendrer la paix. En ce sens, l'O.T.A.N. pourrait jouer un rôle constructif en devenant un agent dynamique de la sécurité Est-Ouest et en proposant des accords de désarmement. Une commission spéciale, qui aurait mission d'apporter à la réflexion sur le désarmement et la sécurité Est-Ouest le stimulant qui, à l'heure actuelle, ne vient que de quelques gouvernements, renouvellerait les objectifs et la signification politique de l'O.T.A.N.

Il faut s'attendre à un renforcement régulier des liens

(4) N.D.L.R. A l'appui de ce pronostic de l'auteur, il faut noter (dans la Correspondance Européenne du 23 avril 1968) que le sous-secrétaire d'Etat au Commerce extérieur de Yougoslavie, s'adressant aux Ambassadeurs à Belgrade des pays du Marché Commun, leur a déclaré que la Yougoslavie entendait ne pas être traitée par les Six sur le même pied et de la même manière que les pays du Comecon.

entre les deux Allemagne — surtout après le départ d'Ulbricht. Les relations pan-allemandes prendront la forme de commissions mixtes, d'échanges économiques, de services communs pour la poste, le téléphone et la télévision, d'un réseau unique de distribution d'électricité, d'un retour progressif à la liberté des déplacements individuels, etc.

Tout cela créera peu à peu une ambiance favorable à des relations économiques plus formelles et systématiques entre les deux Allemagne, peut-être sous la forme d'une communauté économique, ce qui permettrait à l'Allemagne de l'Est de nouer des relations officielles avec la C.E.E. tout en gardant ses liens avec le C.A.E.M. et certaines de ses obligations présentes envers l'Est (la coopération institutionnelle de la Yougoslavie avec le C.A.E.M. ne l'a pas empêchée d'intensifier ses rapports avec le Marché Commun et l'Association européenne de libre échange).

A supposer que la suite des événements économiques, politiques et militaires soit favorable, à condition que cette évolution soit séparée des efforts ouest-allemands en vue d'établir des relations diplomatiques normales avec l'Europe de l'Est et, enfin, pourvu que les Etats non communistes ne se laissent pas séduire par la reconnaissance des deux Allemagne, le développement des relations pan-allemandes contribuera peu à peu à lancer, d'un bord à l'autre du fossé qui les sépare, une passerelle politique.

Vers 1975 ou 1980, le processus de réunification de l'Allemagne, dans le contexte de la réconciliation Est-Ouest, pourrait bien avoir beaucoup avancé.

## Un changement de priorités

Un objectif à long terme est un phare. Il ne permet pas seulement d'apercevoir le port, il en indique la meilleure approche. Elaborer, puis formuler une thèse consistante, telle est la première étape d'une politique efficace.

L'approche que nous nous proposons associerait les Etats-Unis à la réalisation des aspirations primordiales des Européens de l'Est comme de l'Ouest. Ces aspirations apparaissent plus clairement aujourd'hui, surtout depuis que les limites de la thèse gaulliste sont plus visibles après le voyage du général de Gaulle à Varsovie, et depuis que le caractère tactique de l'attitude soviétique a été nettement mis en lumière par le comportement de Moscou dans la crise du Moyen-Orient.

Cette approche plus large confirmerait l'engagement américain à long terme en faveur de l'intégration de l'Europe de l'Ouest et de la coopération atlantique. L'idée atlantique ne serait pas écartée, mais elle cesserait d'être l'axe et même, pour certains, le tout de la politique américaine en Europe. Elle ne serait pas davantage remplacée par la recherche d'un arrangement U.S.A.-U.R.S.S., solution de rechange traditionnellement préconisée par ceux des Américains qui sont hostiles à la politique de la Maison Blanche : l'enterrement de la guerre froide ne saurait signifier la résurrection de Yalta.

L'éloignement progressif de la guerre froide, remplacée par un système de relations plus coopératif, n'est prévisible que si aucun changement substantiel ne vient remettre en cause l'équilibre stratégique actuel. L'Union Soviétique et les Etats-Unis, même s'ils se mettent à coopérer en Europe, resteront rivaux dans le Tiers Monde. C'est précisément pour cette raison que les U.S.A. doivent conserver l'avantage militaire qui est actuellement le leur. Autrement, des conflits entre

les deux grands dans le Tiers Monde pourraient avoir des répercussions sur leurs relations en Europe et donner à l'U.R.S.S. une occasion de modifier le *statu quo* européen par quelque chantage militaire.

La recherche d'une politique d'engagement pacifique, telle que nous la préconisons, entraînerait des changements de priorités et de méthodes. Parallèlement à une importante évolution dans les attitudes allemandes (5), les Etats-Unis seraient également bien inspirés de mettre l'accent sur le processus de réunification de l'Allemagne, qui pourrait admettre à titre provisoire un statut spécial pour l'Allemagne de l'Est dans le cadre d'accords de sécurité plus généraux entre l'Allemagne et ses voisins. En outre, pour compenser la perte d'importance de l'O.T.A.N. comme lien atlantique principal, les Etats-Unis estimeront sans doute nécessaire d'accentuer leurs liens économiques et technologiques avec l'Europe occidentale, et de donner ainsi aux Européens plus grande conscience de participer à l'élaboration du destin de l'Alliance qu'ils n'ont pour l'instant, alors que l'O.T.A.N. est unilatéralement traitée en élément primordial des rapports Europe-Amérique.

En vérité, il est paradoxal que le pays qui a le moins besoin de l'O.T.A.N. pour sa sécurité apparaisse comme le plus soucieux de la préserver ; qui plus est, cette attitude est négative, car elle alimente les arrière-pensées des Européens pour qui l'alliance est un instrument d'hégémonie des Etats-Unis sur leurs alliés. Mieux vaudrait que les Etats-Unis se contentent de dire qu'ils ne se sentent engagés dans l'O.T.A.N. que dans la mesure où les Européens s'y engagent — ni plus, ni moins — et que l'O.T.A.N. pourrait devenir l'élément occidental d'un pacte de sécurité pan-européen. A moins qu'on ne leur donne un nouvel objectif, les vieilles alliances ne meurent pas ; elles s'évanouissent, tout simplement.

Une chose est certaine : si les Etats-Unis restent inactifs — ce que certains leur conseillent, comme si l'attentisme était le *nec plus ultra* de la sagesse — ou s'ils se contentent d'aménager leurs rapports avec l'U.R.S.S., ils seront de plus en plus étrangers à l'Europe, et la plupart des Européens chercheront leur avenir hors de l'Alliance Atlantique. Par contre, des débats avec les Européens sur nos conceptions et nos propositions d'initiatives communes revitaliseront les liens atlantiques et feront renaître le sentiment d'interdépendance Europe-Amérique. Nous ne devrions pas craindre de susciter, le cas échéant, une vive controverse. Un dialogue un peu vif est préférable à un divorce tranquille.

Zbigniew. BRZEZINSKI ■

(Texte traduit de l'anglais par  
Pierre Bordry et Jean-Marie Daillet)

(5) Les vues allemandes sur la réunification sont en train de subir une révision fondamentale. Le Chancelier Kiesinger, lui-même, a déclaré : « Le désir de la réunification n'a pas d'autre sens pour le gouvernement fédéral que la recherche d'une occasion pour nos compatriotes de l'autre partie de l'Allemagne d'exprimer leur volonté clairement et distinctement ». (Conférence de presse du 7 mars 1967). Herbert Wehner est allé encore plus loin, en faisant allusion à la possibilité de reconnaître l'Allemagne de l'Est « si celle-ci pouvait être libéralisée sur le modèle de la Yougoslavie actuelle ». (Washington Post, 31 janvier 1967). Et, le 17 juin 1967, le chancelier a dit qu'il était « difficile d'imaginer qu'une Allemagne réunifiée, compte tenu de la prolongation de la structure politique actuelle de l'Europe, pourrait aisément s'associer avec un camp ou l'autre ».

# Situation de l'institution parlementaire en 1968

PAR GEORGES VEDEL

*Au moment où les parlementaires des pays occidentaux, notamment les Français, s'interrogent de plus en plus sur leur fonction et leurs pouvoirs, le Club Jean Moulin a jugé nécessaire de concentrer les réflexions et les recherches en matière institutionnelle sur le rôle de l'institution parlementaire. A cet effet, le Club Jean Moulin a constitué une commission d'études dont les travaux ont suscité quatre rapports qui ont été discutés au cours d'un Colloque qui s'est tenu à Royaumont les 4 et 5 mai dernier : Situation de l'institution parlementaire en 1968 par Georges Vedel — Le rôle du Parlement, par Pierre Avril — Pour un développement du contrôle parlementaire, par Lucien Sfez — Le problème de la majorité, par Maurice Duverger. Les travaux du Colloque feront l'objet d'un ouvrage qui traitera des problèmes du Parlement dans la société moderne.*

*Nous présentons à nos lecteurs quelques extraits du rapport de Georges Vedel. Les principales causes de l'affaiblissement de l'institution parlementaire sont, pour Georges Vedel, au nombre de quatre : le développement des structures et des fonctions des partis politiques, la démédiatisation, le caractère technique de plus en plus accentué des décisions qui doivent intervenir dans le domaine de la législation, la globalisation des problèmes de gouvernement. Ces causes entraînent un certain nombre de mutations indispensables de l'institution parlementaire, mais elles ne mettent pas en question le rôle du parlement, rôle qui demeure irremplaçable. Il ne s'agit pas actuellement, estime Georges Vedel, d'un déclin de l'institution parlementaire mais d'une décadence imputable au maintien de mécanismes, d'idées et d'habitudes attardés qui ne sont plus adaptés au type de société politique de notre temps. Le parlement est nécessaire à toute vie démocratique, il a un grand avenir à condition qu'il se réforme et réponde aux exigences du débat démocratique moderne.*

**L**institution parlementaire retrouvera-t-elle un second souffle ? Après avoir été, pendant un siècle, l'incarnation même de la démocratie — au point que toute atteinte à celle-ci commençait par la suppression ou la domestication du parlement — va-t-elle aujourd'hui dégénérer en une sorte de rouage secondaire, de « magistrature morale », naguère assignée en France aux organes sans pouvoirs véritables ?

C'est bien de l'institution parlementaire qu'il s'agit, et non du régime parlementaire. Les deux termes ne sont pas équivalents : l'institution parlementaire n'est rien d'autre que le synonyme d'un régime représentatif démocratique et se ramène essentiellement à l'existence d'une ou plusieurs Chambres procédant du suffrage universel et disposant du pouvoir législatif et financier.

## ● La démédiatisation et le rôle du parlement

Une des raisons de l'affaiblissement de l'institution parlementaire tient à une énorme mutation de la vie politique, que Maurice Duverger a synthétisée sous le nom de « démédiatisation ».

La vie politique démocratique a été longtemps dominée par le phénomène de la « médiatisation », dont le principe représentatif était l'aspect le plus visible. En un certain sens, tous les processus de décision comportaient des relais qui éloignaient la décision finale du corps électoral : les Chambres hautes, ne procédant pas du suffrage universel direct, avaient des pouvoirs importants ; le chef de l'Etat, procédant d'un autre mode de désignation que le suffrage direct, jouait un rôle

politique plus ou moins accentué; le gouvernement n'était pas imposé par un vote du corps électoral; sa composition et sa couleur étaient susceptibles de diverses variantes; la crise ministérielle de pure origine parlementaire était un mécanisme normal des institutions et, seule, sa fréquence excessive lui donnait un caractère pathologique. En bref, le corps électoral distribuait les cartes du jeu politique, mais il ne prenait pas lui-même part à ce jeu.

Les raisons pour lesquelles cette « médiation », pourtant longtemps regardée comme l'essence même de la démocratie, a été progressivement remise en question, sont complexes et seraient trop longues à rechercher. Sans doute faudrait-il donner la première place aux changements des techniques de communication qui ont rendu possible le contact direct entre la masse des électeurs et les responsables politiques au niveau le plus élevé; à l'homogénéisation de l'opinion nationale, moins morcelée en terroirs politiques à la suite de l'industrialisation et de l'urbanisation, à l'élévation du niveau général d'instruction.

Le fait de la « démediatization » est indéniable et probablement irréversible pour l'avenir prévisible. On pourrait le relever dans les mutations constitutionnelles françaises: le succès obtenu auprès de la masse des électeurs tant par le principe de l'élection présidentielle au suffrage universel direct que par la campagne présidentielle; le goût assez vif, quoi qu'on dise, de la masse des Français pour le referendum, quelques réserves que l'on puisse faire sur son usage et sur la règle qui en réserve le maniement au chef de l'Etat.

Mais ce qui est beaucoup plus remarquable, c'est précisément que cette « démediatization » paraît indépendante des cadres juridiques et institutionnels. Si l'on considère les pays développés pratiquant la démocratie pluraliste, on est en présence de constantes auxqueltes, sans grande témérité, l'on pourrait donner le nom de lois: lois de la décision nationale, de l'investiture nationale, de la responsabilité nationale, de la contestation nationale.

Pas plus que le développement du rôle des partis politiques, la démediatization de la vie politique, produit de données objectives et probablement irréversibles, ne peut être tenue pour un déclin de la démocratie. Pas plus que l'on ne peut condamner l'institution parlementaire en évoquant ses abus, on ne peut condamner la démediatization en se référant aux détournements dont elle a été l'occasion. Pour s'en tenir à la France, la pratique plébiscitaire du referendum appelle sans doute une réforme, non nécessairement une abolition. Et chacun est à peu près d'accord pour reconnaître que l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel n'a produit aucune des catastrophes si sombresments annoncées; elle a, au contraire, entraîné plus vite et plus largement les conséquences démocratiques que ses partisans en attendaient. Disons en clair que la « démediatization » est objectivement un progrès de la démocratie.

Mais la « démediatization » ne saurait se résumer en un dialogue entre, d'une part, un chef ou une majorité et les électeurs, d'autre part, pour déterminer par *oui* ou par *non* si ceux-ci trouvent la soupe bonne. C'est au contraire quand la médiation se réduit que l'ampleur de l'information et de la discussion doit croître. Or, dans cet accroissement, l'institution parlementaire a un rôle essentiel à jouer, et ceci pour les raisons que l'on peut résumer ainsi: le parlement fournit le seul lieu d'où

puissent être entendues de la nation tout entière toutes les raisons des choix politiques. On peut toujours dauber les débats parlementaires — et certes il y a, par la force des choses, beaucoup de scories dans une discussion à l'Assemblée nationale: redites, propos folkloriques, assertions aventurées ou effraction de portes ouvertes. Mais, finalement — que l'on relise quelques grands débats parlementaires (traité de Marché Commun, crédits de la force de frappe — à l'exception des débats sur le Plan, hélas!) — et l'on sera étonné de la valeur, de l'ampleur et de la hauteur de vues du dossier qui en résulte et que, dans nombre de cas, un organisme technique, administratif ou gouvernemental ne serait pas en état de fournir.

On dira que la masse des électeurs ne lit pas le compte rendu analytique... Certes. Mais les journalistes, les responsables professionnels, les militants les lisent et l'on sait qu'une opinion se forme par des relais.

Loin donc que la démediatization prive le débat parlementaire de sa raison d'être, elle lui donne un sens nouveau. Finalement, c'est bien le vote de l'électeur qui — directement cette fois — constituera la décision essentielle par la mise en branle des mécanismes décrits plus haut. Mais c'est tout de même du parlement que l'opinion nationale tirera l'essentiel de son information et de sa formation.

Il est vrai que les processus de démediatization ne sont jamais qu'imparfaitement réalisés, et le rôle du Parlement est, par définition, d'autant plus grand qu'ils sont plus imparfaits. La tentation peut être grande de s'en louer et de rechercher la restauration de l'institution parlementaire dans un affaiblissement des circuits de communication directe entre les citoyens et le pouvoir. On est ici à un problème crucial dont il faut examiner les données.

L'échec de la démediatization peut être le fait d'un pur parlementarisme multipartisan du type italien par exemple. En ce cas, la rupture des circuits de communication directe dont on vient de parler résulte tout simplement d'une situation que la France a bien connue et qu'elle reconnaîtrait sans doute à nouveau sans l'institution présidentielle: à savoir que le rôle du corps électoral est réduit, comme on l'a dit, à celui d'un distributeur de jeu. Ni (sinon dans le temps très bref qui suit les élections) la composition de l'équipe de l'exécutif, ni l'action de cette équipe, ni la dialectique de la majorité et de l'opposition ne dépendent plus du corps électoral. On ne s'occupera pas ici de ce problème.

Beaucoup plus intéressant est le problème du parlement en régime présidentiel ou semi-présidentiel. Il correspond aux données institutionnelles françaises. Dans cette hypothèse, l'élection présidentielle est le mécanisme central de la démediatization. C'est elle qui tout à la fois impose une bi-polarisation politique (au moins au second tour), qui propose des options de programme en forme binaire et qui, pour un certain temps (actuellement excessif puisqu'il s'agit de sept ans) confère un mandat d'action politique.

L'élection des députés (qui devrait être concomitante avec l'élection présidentielle) peut être, elle aussi, génératrice de démediatization. Il en serait ainsi si la bi-polarisation nécessairement rigoureuse du second tour des présidentielles se retrouvait aux législatives, c'est-à-dire en bref si un système bi-partisan complet pouvait voir le jour.

Mais cette hypothèse est à la fois improbable et inutile. Improbable, parce que les contraintes structurelles de l'élection présidentielle, qui obligent en fin de compte l'électeur à choisir entre deux hommes, deux programmes, et peut-être deux équipes, ne se retrouvent pas à travers la variété des situations politiques locales. Inutile, parce que si le parlement lui-même était, de façon cohérente et complète, en forme bi-polaire, le parlementarisme britannique serait à notre portée et le Président élu au suffrage universel serait superfétatoire.

Il est plus réaliste de supposer que la coalition de forces qui aura permis la victoire d'un candidat à la Présidence sera de type confédéral et que, quels que soient les pactes électoraux, l'Assemblée nationale sera divisée en plus de deux partis et représentera un organe plus « médiatisé » que le Président puisque, par la force des choses, la résultante des forces parlementaires en présence sera fonction des accords ou des désaccords entre les dirigeants et ne découlera pas très simplement de la désignation populaire. Il va de soi qu'il est hautement souhaitable que se constitue une majorité fidèle et cohérente propre à engendrer un gouvernement stable formant équipe avec le Président et que, « par construction », le problème soit ainsi résolu.

Mais on ne peut se contenter de cette hypothèse optimiste et les travaux passés du Club invitent, de façon réaliste, à la dépasser. Il ne faut pas se lasser de redire que, si la France était capable de se donner un vrai système bi-partisan, le recours à l'élection présidentielle au suffrage universel direct serait inutile. Il serait naïf d'autre part de croire que les structures socio-politiques propres à porter un vrai « two-party system » et qui ne sont encore que très vaguement esquissées soient désormais en voie de croissance irrésistible par-delà les contraintes de l'élection présidentielle et indépendamment de celles-ci.

Il faut donc prendre de face le problème des rapports du Président de la République et du Parlement à travers le Premier Ministre. Nul ne contestera qu'aucun Président ne saurait, sans coup d'Etat, faire face à une opposition inconditionnelle. En présence d'une telle situation, il ne pourrait tout au plus que provoquer, par la dissolution, un arbitrage du suffrage universel et, en cas de désaveu, quitter le pouvoir. Mais s'ensuit-il que le Président ait besoin d'une majorité toujours fidèle à elle-même et à lui-même et que l'on doive tenir pour une impasse du régime et pour la condamnation du système les divergences entre le Président et une majorité définie à la façon anglaise ?

Contrairement peut-être à l'opinion de Maurice Duverger, il est permis de penser que l'existence d'une majorité identique à elle-même et en concordance constante de vues avec le Président est un « luxe », bien-faisant certes, mais non une condition nécessaire du fonctionnement des institutions. Non que le Président puisse gouverner sans une majorité qui vote les crédits et les lois dont son action a besoin. Mais simplement parce qu'il n'est pas nécessaire que la composition de cette majorité soit constante.

Cette affirmation n'est scandaleuse ni en politique ni en morale. Du point de vue politique, les majorités de rechange sont une calamité en régime parlementaire, parce que le gouvernement n'étant, selon l'expression britannique, qu'un « comité de la majorité », s'il n'y a pas une majorité, il n'y a aucun gouvernement digne

de ce nom. Du point de vue moral, les majorités de rechange ne sont le plus souvent que des combinaisons pour donner à l'exécutif une couleur autre que celle que le corps électoral a désirée. Mais si le chef de l'Etat est élu au suffrage universel et, de ce fait, investi d'un rôle politique fondamental (et ceci indépendamment même de toute règle textuelle), la majorité de rechange ne remet pas en cause l'investiture fondamentale du point de vue politique et ne peut, du point de vue moral, être regardée comme le moyen de donner à l'exécutif un autre chef que celui que le corps électoral a voulu. Il est vrai qu'alors on évoque l'épouvantail d'un Président qui, élu à gauche, voudrait gouverner à droite (ou réciproquement) et dont une majorité de rechange couvrirait ainsi la félonie. Mais on avouera qu'il est beaucoup plus vraisemblable que la majorité de rechange soit rendue nécessaire par des divergences de vues au sein de la confédération qui s'est rassemblée autour d'un candidat sous les contraintes de l'élection présidentielle.

Que signifie alors la majorité de rechange, dont les Présidents des Etats-Unis ont eu si souvent besoin au cours de l'histoire américaine ? Incontestablement d'abord, elle est le signe d'un fonctionnement médiocre des structures politiques, étant répété d'ailleurs que, si un fonctionnement meilleur ou de meilleures structures étaient possibles, le système présidentiel ou semi-présidentiel serait lui-même un luxe. Elle signifie ensuite que ni le Président ni les partis confédérés naguère et aujourd'hui divisés ne sont tout-puissants. Le mandat donné au Président pourra être mené à sa fin si les divers points nécessaires à son accomplissement trouvent un assentiment parlementaire, même si celui-ci ne revêt pas toujours la même coloration. Après tout, dès lors que ceci ne met pas en cause la stabilité de l'exécutif, on voit mal pourquoi la volonté nationale serait trahie parce que les votes sur la sécurité sociale sur l'amnistie, sur la pilule et sur la politique internationale ne rassembleraient pas, en pour et en contre les mêmes noms.

Ainsi, il revient dans cette hypothèse au parlement une sorte de droit de veto. S'il s'avère que, dans l'état de l'opinion, les desseins du Président rencontrent une opposition ferme et globale née de la rupture de la majorité et de la résistance déterminée de la minorité, c'est d'un veto à l'action présidentielle qu'il s'agit ; la seule instance d'appel est le corps électoral lui-même (sous une forme ou sous une autre, point qu'on n'a pas le loisir d'aborder ici). Mais s'il apparaît que le Président, qui tient un mandat direct de la nation, peut trouver, dans l'hémicycle parlementaire, les moyens d'appuyer son mandat, ce qui revient à dire plus simplement qu'il n'est pas en présence d'un veto national possible, il n'y a aucune raison d'en appeler à la nation et d'ouvrir une crise.

## ● Les mutations nécessaires

Au total, la renaissance nécessaire de l'institution parlementaire apparaît comme exigeant de profondes mutations.

En premier lieu, il faut que le parlement, renonçant à la tradition de la « maison sans fenêtres », se veuille d'abord le premier instrument de formation et d'information de l'opinion. Le débat parlementaire, même dépourvu en droit ou en fait de sa sanction traditionnelle de l'ordre du jour ou de la censure, doit jouer

un rôle fondamental dans les motivations de l'électeur. Ceci peut entraîner d'ailleurs une sérieuse transformation de ses rites mêmes : il s'agit moins de déplacer, au sein de l'enceinte parlementaire, des voix flottantes que d'atteindre les citoyens eux-mêmes. Ceci doit entraîner aussi une modification des « relations publiques » entre les Chambres, la presse, le corps électoral. Ceci doit conduire aussi les parlementaires à moins mépriser les procédés d'information non « dramatiques », tels que les questions orales ou écrites. Cette mutation retrouvera assez curieusement le rôle qui a été, dans le contexte d'une autre société, la fonction du parlement en France sous la monarchie de juillet et qui a été celle du premier outil du « gouvernement d'opinion ».

En *second lieu*, le parlement doit conserver la plénitude de son rôle législatif et, sans revenir sur l'ensemble des mesures assurant le leadership gouvernemental, une reconquête parlementaire est sans doute nécessaire. Mais on ne saurait ici parler de mutation quant à l'*objet* de l'activité parlementaire. La mutation porterait sur les *instruments de travail* et sur les *méthodes*.

Il est nécessaire que le parlement, renonçant à la résignation ou aux diatribes contre la technocratie, se débarrasse du complexe des « problèmes réservés aux techniciens ». Il ne le pourra qu'en se mettant à même, comme finalement le gouvernement le fait, de comprendre et de contrôler les techniciens. L'équipement nécessaire en hommes et en moyens d'information, les dialogues directs avec les techniciens, la réorganisation des commissions peuvent faire que le parlement se refuse à accepter ce qu'il n'a pas compris et ne se refuse pas à comprendre ce qu'il veut rejeter.

La *troisième mutation* concerne la restauration ou plutôt la promotion de l'*opposition*. Sur le plan des idées, ceci conduit à reconnaître à l'opposition non le caractère du mal toléré, ou d'une rançon dont il faut payer les libertés publiques, mais celui d'une institution politique faisant partie du système constitutionnel et nécessaire au gouvernement, à la majorité, au pays. En ce sens, une recherche des *prérogatives* de l'opposition serait extrêmement utile et l'on pourrait s'inspirer des exemples étrangers. C'est ainsi par exemple que, dans certaines matières, l'opposition pourrait se voir réserver des séances de débats ou un privilège — notamment en matière budgétaire — dans l'organisation de la discussion. La mutation ici ne porte pas seulement sur les mécanismes eux-mêmes ou sur la conception que le pouvoir se fait de l'opposition, mais sur l'idée que l'opposition a d'elle-même. Dans notre tradition, l'opposition est une machine à renverser le gouvernement. Elle ne peut s'assigner ce but principal. Elle doit voir plus près et plus loin : plus près, en étant l'incessant excitateur du centre de formation et d'information de l'opinion que le parlement doit devenir ; plus loin, en visant à mettre en jeu la responsabilité du pouvoir devant le corps électoral. Ceci entraînera sans doute des ruptures avec des rites vulnérables (la recherche du « score » dans les motions de censure ; les débats dont la portée est purement intérieure au parlement).

Enfin, la *quatrième mutation*, la plus fondamentale, concerne la notion de contrôle du parlement sur l'exécutif. Ce contrôle a été longtemps identifié avec les mécanismes susceptibles d'aboutir à une crise ministérielle et devant permettre (sans y parvenir d'ailleurs) à modérer l'équipe et l'action gouvernementales sur l'état, d'ailleurs, changeant, des forces et des opinions

au sein de l'Assemblée. Ainsi centrée, cette conception du contrôle parlementaire était en revanche mutilée de deux fonctions fondamentales de l'action du parlement : le contrôle quotidien, technique et tourné vers l'information ; la détermination des grandes options appelant l'arbitrage national des citoyens.

La mutation ici aboutit à renverser complètement cette conception du contrôle, à renoncer purement et simplement à ce qui en a été le contenu traditionnel, à promouvoir au contraire les fonctions qui avaient été négligées.

Sur la renonciation nécessaire à la crise ministérielle conçue comme un mode d'ajustement périodique entre l'état d'âme parlementaire et la répartition des portefeuilles, il est inutile d'insister. La démédiatisation suppose à la fois la durée, la stabilité et une large liberté de l'homme qui, sur un nom, sur un programme et sur une équipe, aura obtenu la majorité des suffrages à l'élection présidentielle. A cet homme, d'ailleurs, se débarrassant des traditions personnelles au général de Gaulle, d'admettre largement, partout où le mandat qu'il a reçu n'est pas en cause, la « question libre » ou le compromis.

En revanche — et ceci est la conséquence de cela — l'information détaillée et quotidienne sur l'action gouvernementale est nécessaire. Elle n'est pas en elle-même une forme platonique de contrôle : vis-à-vis du gouvernement, vis-à-vis de l'Administration (et notamment des services techniques) elle possède une véritable efficacité. L'on retrouve ici le problème de l'équipement et des instruments de travail rencontrés plus haut et une nouvelle raison d'examiner de plus près le système des commissions, de la diffusion de leurs conclusions et peut-être d'une rénovation des procédures d'enquête.

Enfin — et c'est l'essentiel — le moment suprême et exceptionnel du contrôle s'ouvre quand celui-ci met en forme l'opposition de l'exécutif (c'est-à-dire du Président) et d'une majorité parlementaire sur une option fondamentale mettant en cause le contenu même du mandat conféré par la nation et exigeant l'arbitrage de celle-ci. Cette fonction a été, dans le passé, très rarement remplie : en 1877 sans doute, peut-être en 1936. Mais il est remarquable que si peu d'élections générales se soient faites, sous la Troisième et la Quatrième République, sur une grande option mise en forme par l'opposition d'une majorité au gouvernement. Or, dans un système où le chef de l'exécutif procède d'une investiture nationale (et a probablement fait élever une majorité dans son sillage), la *crise* au sens plein du mot ne peut avoir qu'une signification : il se trouve une majorité pour contester la fidélité du Président au mandat qu'il a reçu. C'est un *veto temporaire* par le mécanisme et, dans le fond, une mission de *ministère public* exercée au nom de la nation et pour porter le débat devant elle, sous une forme ou sous une autre (les élections après dissolution normalement, mais peut-être aussi le referendum, peut-être aussi, au prix d'une révision constitutionnelle, la remise en jeu simultanée du mandat présidentiel et des mandats des députés). L'Assemblée ne représente pas avec plus de certitude que le Président la volonté globale. Mais il suffit qu'elle invoque celle-ci (à ses risques et périls d'ailleurs, car chaque député met en cause sa propre responsabilité politique) pour qu'il soit recouru à l'arbitrage du souverain, c'est-à-dire du peuple.

# L'AVENIR ECONOMIQUE DU QUEBEC DANS LE CANADA

PAR MAURICE BLIN

L'ANNEE 1967 comptera dans l'histoire du Canada. Montréal, la plus grande de ses villes (2.300.000 habitants), qui est à la fois sa capitale économique, la seconde ville de langue française du monde et la métropole du Québec, a accueilli près de 50 millions de visiteurs. Son exposition a obtenu un succès sans précédent qui laisse loin derrière lui celui, pourtant non négligeable en son temps, de l'exposition de Bruxelles en 1958. Le Canada a voulu fêter, on le sait, le centenaire de l'acte qui, en 1867, vit naître la confédération. Il y a réussi. Cette manifestation, d'une ampleur et d'une qualité exceptionnelles, a réuni sur les bords du Saint-Laurent 70 pays. Elle a témoigné du dynamisme d'un peuple dont le nombre a presque doublé en 20 ans (11 millions d'habitants en 1945 contre 20 aujourd'hui) et tout spécialement de ce Canada français longtemps étranger aux mouvements de l'histoire et qui s'est trouvé, d'un coup, projeté avec Montréal au premier plan de l'actualité.

Mais cette notoriété a mis aussi en lumière certains problèmes propres à cet immense pays et que cent ans d'une histoire politique, souvent difficile, n'ont pas suffi à résoudre. Le Canada s'est constitué loin de l'Europe avec sa population d'origine française mais aussi contre les États-Unis lorsque les colons anglais — les « loyales » — refusant de rompre leurs liens avec Londres et de devenir américains, refluèrent vers 1780 dans l'Ontario. Ces deux ethnies vécurent avec une âpreté exceptionnelle le conflit qui opposait vers le même temps la France à l'Angleterre. Les deux fidélités qui les fondèrent n'ont pas cessé de s'opposer. A ce divorce original s'ajoute la dispersion d'une population longtemps à peine plus nombreuse que celle de la région parisienne sur un territoire grand comme dix-huit fois la France. Quand elle est concentrée, c'est au bord du Saint-Laurent ou des Grands Lacs, c'est-à-dire à portée immédiate d'influence de son très puissant voisin du Sud, autrefois rejeté. Et c'est un autre paradoxe que cette revanche de la géographie ou de l'économie sur l'histoire. Enfin, depuis la dernière guerre, une émigration presque aussi intense qu'au début du siècle a vu affluer des milliers d'Européens étrangers aux cultures tant anglaise que française. On les appelle les Néo-Canadiens. Ils sont maintenant près de 6 millions et

transforment rapidement le visage du Canada traditionnel.

L'unité et l'originalité du Canada, celle-ci conditionnée par celle-là, restent aujourd'hui encore incertaines. Le réveil en particulier du Canada français depuis six ans,

LE  
QUEBEC  
DANS  
LE  
CANADA

- ETENDUE : EGALÉ A CELLE DE L'EUROPE DES SIX, PLUS L'ESPAGNE, LE PORTUGAL ET L'ALLEMAGNE DE L'EST.
- POPULATION : 5.900.000 HABITANTS, SOIT 28 % DE L'ENSEMBLE DU CANADA URBANISÉE A 75 %. 45 % VIVENT DANS LES DEUX SEULES VILLES DE MONTREAL ET QUEBEC.
- REVENU PAR HABITANT : 2.163 DOLLARS. (MOYENNE DU CANADA : 2.444 ; FRANCE : 1.969).
- PRODUCTION INDUSTRIELLE : 1/3 DE LA PRODUCTION CANADIENNE.

consacré avec éclat par la visite du président de la République française, en complique encore les données. Certes, c'est là, avant tout, un problème *politique*. Mais, dans cette Amérique du Nord, qui doit son poids dans le monde à son extraordinaire essor industriel, ce problème est moins qu'ailleurs encore séparable de son contexte *économique*.

C'est à ce dernier que nous nous attacherons.

## Colonisation ou complémentarité ?

Avant tout une précaution s'impose. Rien n'est plus facile mais aussi plus dangereux que de penser l'économie canadienne dans ses rapports avec celle des

Etats-Unis à partir de schémas simplistes empruntés à l'histoire européenne, spécialement coloniale. Ce qui doit surprendre, ce n'est pas les capitaux américains représentant 60 % des investissements industriels au Canada, c'est bien plutôt que survive, malgré tout, entre les deux pays, une frontière de caractère essentiellement politique. Le Canada a moins d'habitants que la Californie; il regorge de matières premières classiques (pétrole, gaz, fer, cuivre, potasse, nickel, etc.), ou nobles (uranium, titane, amiante, molybdène, cadmium, colombium, sélénium, etc.). Il a très peu d'hommes, donc peu de capitaux. Son voisin a d'immenses besoins, les hommes, le savoir, les capitaux. Aussi sûrement qu'en physique devait jouer la loi des vases communicants. De fait, l'expansion économique du Canada, avec ses risques comme l'inflation actuellement menaçante, reflète très exactement celle des Etats-Unis. Son produit national brut a augmenté de 25 % depuis 1961 et atteint 60 milliards de dollars. Mais ses ventes aux Etats-Unis furent l'année dernière de 3 milliards de dollars, soit une augmentation de 94 % en 6 ans.

### La revanche de la géographie sur l'histoire

La géographie d'ailleurs rend très difficile la distinction entre la Colombie britannique à l'ouest et symétrique la Californie, entre le Manitoba et le Dakota, entre l'Ontario et le Middle West américain. Seul le Québec appuyé au Saint-Laurent n'a pas avec les provinces américaines frontalières de liaisons naturelles commodes. Il est difficile de distinguer Windsor, sur le lac Erié, de Detroit. Par contre, pour aller de Montréal à New York, il faut franchir les solitudes des Appalaches et cela n'a pas peu contribué à isoler le Québec de son environnement anglo-saxon. Quant aux provinces maritimes à l'Est (Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse) de peuplement à majorité écossaise et française, elles comptent peu, pour l'instant, dans l'ensemble économique canadien.

Sans l'apport décisif du capital et des débouchés américains, le Canada n'aurait pas pu procéder aussi vite à l'exploitation de ses ressources naturelles. La majeure partie de sa production de fer, de cuivre, d'amiante, d'uranium, de pétrole et même de l'électricité qu'il exporte trouve preneur aux Etats-Unis. Mais ceux-ci contrôlent 60 % de son potentiel industriel (contre 38 % en 1939) se décomposant ainsi par principaux secteurs : automobiles : 97 % ; caoutchouc : 90 % ; pétrole : 70 % ; construction électrique : 67 % ; mines : 53 % ; chimie : 52 % ; industries de transformation : 47 % ; papier : 38 %. Au total, le capital américain représente 76 % du capital étranger investi.

De même, le Canada, pays en cours de développement accéléré, est l'un des tout premiers importateurs mondiaux de biens d'équipement. Il en a acheté en 1966 presque autant que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest ou le Japon. Mais 80 % de ses achats ont été faits aux Etats-Unis et cela n'est pas surprenant puisque la majorité des acheteurs sont des sociétés où domine le capital américain. Ce n'est d'ailleurs que grâce à ses exportations très excédentaires de matières premières vers l'Europe que le Canada compense en partie son déficit commercial à l'égard de son voisin immédiat. Encore faut-il l'injection

permanente du capital américain pour combler celui de sa balance des paiements. Pour reprendre l'expression d'un homme d'affaires québécois : « La politique canadienne ressemble à un riche propriétaire foncier qui se fournirait auprès de commerçants qu'il paierait en leur faisant remise d'une partie de son patrimoine. » La formule est forte et souligne l'état de dépendance organique où se trouve, économiquement, le Canada à l'égard des Etats-Unis.

Encore voit-on mal quelle autre voie s'offrait à lui pour y échapper. Le déclin de la puissance anglaise à peine compensé par la montée de l'investissement européen et japonais ne semble pas devoir, de long-temps, permettre de la réduire sensiblement (cf, tableau ci-après) :

PAYS	P.N.B. par habitant en dollars
	\$
1. Etats-Unis .....	3,602.55
2. Suède .....	2,475.59
3. Canada (y compris le Québec) .....	2,444.91
4. Suisse .....	2,369.36
5. Québec .....	2,163.70*
6. Danemark .....	2,044.80
7. France .....	1,969.02
10. Grande-Bretagne .....	1,839.16
11. Norvège .....	1,828.41
12. Allemagne occidentale .....	1,825.66
13. Belgique .....	1,785.06
14. Pays-Bas .....	1,518.25
15. Italie .....	1,049.44
16. Japon .....	768.03
17. Turquie .....	259.73

(\*) Le revenu moyen par habitant au Québec est donc inférieur à la moyenne canadienne nationale. Mais, il précède sensiblement celui de l'habitant des provinces maritimes atlantiques.

Il était inévitable qu'une telle symbiose fasse sentir ses effets dans la vie de la nation. Normes industrielles, modes de vie, culture (à travers la presse et la télévision) et même choix politiques en sont affectés. A plusieurs reprises, les autorités d'Ottawa ont pu mesurer quelles limites elles imposaient à leurs propres décisions (autonomie stratégique, défense de la presse, velléité d'indépendance bancaire).

Il y a plus grave cependant. Certes, le Canada s'est jusqu'à présent assez bien accommodé d'un voisinage sans doute parfois encombrant mais qui lui a tout de même valu le second niveau de vie du monde.

### La politique contre l'économie

Les récents immigrants, dont le flot a été accru par les drames nés de la dernière guerre mondiale en Europe, viennent surtout chercher au Canada la liberté et la prospérité. Et, en général, ils trouvent l'une et l'autre. La situation présente a donc lieu de les satisfaire. Il n'en va pas tout à fait de même de ceux qu'on appelle là-bas les « deux peuples fondateurs », Canadiens de souche anglaise et française. On a vu que leur venue au Canada avait été dictée par des motifs beaucoup

### Montréal

plus politiques qu'économiques. Aussi le souci d'une certaine distance à l'égard des Etats-Unis tend-il à décroître à mesure qu'on s'avance d'Est en Ouest. Très fort au Québec, il n'est pas négligeable en Ontario. Il est déjà moins vif dans les Prairies pour s'éteindre à peu près complètement en Colombie britannique, de peuplement plus récent et où les « Néo-Canadiens » sont nombreux.

C'est ainsi que les Canadiens anglais n'ont pas vu, sans un serrement de cœur, l'Union Jack, symbole de fidélité à Londres, remplacé sur le drapeau canadien par la feuille d'érable. Mais surtout l'attraction que les Etats-Unis exercent sur l'élite de la population et qui tend à s'accroître, ne laisse pas de les inquiéter. Ce n'est pas là un phénomène nouveau. De tout temps, le Canada a vu une partie de ses habitants émigrer vers le Sud. Le Québec a particulièrement souffert, à la fin

du siècle dernier, de cette hémorragie constante (1). Mais aujourd'hui, le phénomène est devenu moins quantitatif que qualitatif. Le Canada est la première victime de ce « brain drain » ou exode des cerveaux qui atteint, peu ou prou, tous les pays industrialisés : 20 % des cadres intellectuels ou techniques qui émigrent chaque année aux Etats-Unis sont canadiens. Ils étaient 31.000 en 1962, 37.000 en 1963, 38.000 en 1964, 40.000 en 1965. Ils n'ont plus été que 25.000 en 1966. Mais le mouvement a repris cette année, soit un total de 172.000 personnes en 5 ans, dont 9.100 médecins et 4.200 ingénieurs. Le fait est spécialement alarmant pour deux raisons. Ce pays ne s'est pas doté d'un système scolaire doué de l'extraordinaire vertu assimilatrice et unificatrice du système

---

(1) Entre 1870 et 1900, il est arrivé 1.500.000 personnes au Canada mais il en est reparti 2.000.000.

*La forêt canadienne*

américain. Le technicien, mal enraciné, passe sans aucune difficulté la frontière.

Par ailleurs, comme tout pays jeune, le Canada a un besoin extrême de compétences scientifiques et économiques. Cette hémorragie l'appauvrit donc plus que d'autres.

---

**Le Québec entre l'offensive  
et la défensive**

---

Il était nécessaire de rappeler les conditions très particulières de l'essor économique du Canada pour comprendre, dans leur complexité et leur originalité, les problèmes que pose aux Canadiens français un

avenir économique dont ils aspirent à conquérir aujourd'hui une plus grande maîtrise.

Il suffit, en effet, de transposer le couple Canada-Etats-Unis en couple Québec-Ontario pour retrouver presque identiques les mêmes paradoxes et les mêmes contradictions.

Et tout d'abord, gardons-nous d'une même illusion. Comme le revenu moyen par habitant au Canada s'établit à 25 % au-dessous du revenu américain mais reste néanmoins très largement supérieur au revenu moyen européen, ainsi le revenu du Québécois, bien qu'inférieur de 25 % à celui de l'Ontarien, reste encore supérieur à celui du Français. Le sous-développement du Québec doit donc être entendu de manière toute relative.

Si nous prenons l'Ontario et non pas la moyenne canadienne comme niveau de référence, c'est parce qu'il

s'agit du voisin immédiat du Québec, de la région la plus anciennement industrialisée, donc au niveau de vie le plus élevé, de peuplement, enfin, presque exclusivement anglais. C'est avec elle que tout naturellement le Québec est amené à se comparer.

Or, que constate-t-on ? Si, depuis 1870, la croissance industrielle au Québec a été égale et même légèrement supérieure à celle de l'Ontario — 5,48 % contre 5,53 % par an — deux différences importantes néanmoins les séparent : l'industrie de transformation du Québec ne représente que les 2/3 de celle de l'Ontario et le revenu personnel moyen québécois 72,5 % du revenu ontarien.

## Le recul démographique

La raison de ce décalage est à rechercher, semble-t-il, moins dans une réticence des capitaux à investir au Québec — ce que contredit le développement de son industrie extractive — que dans la moindre importance de sa population active : elle est de 35 % au Québec contre 40 % en Ontario. Ce phénomène a lui-même deux causes : un taux de natalité très élevé et une capacité sensiblement moindre à retenir la main-d'œuvre immigrée. C'est ainsi que de 1946 à 1959, la population a crû de 38 % au Québec contre 45 % en Ontario. Entre 1901 et 1941, l'accroissement global avait été de 1.600.000 habitants au Québec (malgré 670.000 émigrants !) et de 1.370.000 en Ontario (dont 324.000 immigrants !). On voit donc qu'un renversement s'est opéré depuis 20 ans aux dépens du Québec dont la population a reculé en importance relative par rapport à son voisin et à l'ensemble du Canada. Entre 1941 et 1951, 240.000 personnes ont quitté le Québec. Pour la première fois, depuis 1881, cependant le Québec a, entre 1951 et 1956, reçu plus d'immigrants qu'il n'a perdu d'émigrants (+ 98.000), mais toujours dans le même temps, le solde positif s'établissait dans l'Ontario à 375.000. D'une manière générale, au cours des dix dernières années, la moitié des immigrants au Canada s'est installée en Ontario tandis qu'un cinquième seulement choisissait le Québec.

Si l'on ajoute à cela le fait trop peu connu de la chute spectaculaire du taux de natalité au Québec, qui est passé de 21,8 % à 13,1 % entre 1956 et 1966, c'est-à-dire égal sans plus à la moyenne canadienne, on comprend que le Canada français ait besoin d'asseoir sa singularité sur des bases radicalement nouvelles. Ayant survécu jusqu'ici par le nombre, il sait qu'il ne survivra plus désormais que par la qualité tant politique qu'économique de sa population. C'est la grande découverte des années 1960. Elle commence seulement de déployer ses effets.

Le remodelage général dont cette population est d'ailleurs l'objet depuis dix ans apporte à cette politique la base sociologique qui lui est indispensable. La population agricole qui était encore de 30 % en 1945, ne représente plus aujourd'hui que 17 %. L'agglomération de Montréal englobe désormais 35 % de la population totale du Québec. La grande ville à majorité anglophone du début du siècle a changé de visage : sur ses 2.300.000 habitants, il n'en reste plus que 600.000 environ de langue anglaise. Ce transfert de population, cette urbanisation se sont effectués à un rythme qui a peu d'égal au monde et s'accompagne d'un véritable éclatement de l'univers traditionnel, à dominante religieuse et rurale dans lequel le Québec s'était à la fois protégé, enfermé et assoupi.

En s'ouvrant au monde extérieur, fût-il totalement dominé par les mœurs et le style de l'adversaire anglo-

saxon d'hier, le Québec a compris qu'il recouvrerait sans doute la dignité politique et économique que les vicissitudes de l'histoire lui ont fait perdre. Mais, réciproquement, s'il n'invente pas très vite des structures et un style aussi éloignés de ses traditions dépassées que celles de l'environnement dont il veut à tout prix se distinguer, le Québec risque de s'installer en porte-à-faux et de perdre son nouveau et sans doute dernier combat. Tel est l'enjeu, poignant par plus d'un trait, de la bataille engagée.

## Une prospérité économique apparemment enviable

Pour l'instant et si l'on s'en tient au plan strictement économique, la situation du Québec est loin d'être mauvaise. Dans un Canada qui profite largement, on l'a vu, de la prospérité américaine, il tient, même à plusieurs titres, la première place. Pour la troisième année consécutive, son produit national brut a augmenté de 11 % et le taux de l'emploi de 3,5 %. En 1966, 104.000 emplois nouveaux ont été créés (85.000 en 1965), soit 36 % du total canadien (alors que le Québec ne représente que 28 % de l'ensemble de la population globale). Le taux de chômage n'a été que de 4,7 %, soit le plus bas depuis 1957, avec cependant un taux plus élevé chez les jeunes de 14 à 19 ans où il atteint 9,4 %. Le montant global des investissements s'est élevé à 4.510 millions de dollars, soit 30,3 % du P.N.B. Son taux d'accroissement a été de 10,4 % en 1966, 14,2 % en 1965 et 23 % en 1964, alors que pour l'ensemble du Canada, les chiffres correspondants étaient respectivement de 13,7, 17 et 16,8 %. On constate donc que le Québec a tendance depuis l'année dernière à rattraper son retard sur ses voisins. Il est vrai que la préparation de l'Exposition de Montréal, la restructuration du centre commercial et économique de la ville dont elle a été l'occasion comptent pour beaucoup dans cette augmentation. Au poste : commerce et services, elle a été, en effet, de 9,5, 35,5 et 21,1 % (2). Mais, fait plus durable, l'investissement dans les industries de transformation a crû, pour sa part, de 21,7, 3,5 et 18,2 %. Enfin, la production d'électricité (40 % du Canada) a été, en 1966, de 62,9 milliards de kWh, soit une augmentation de 10,8 % par rapport à 1965. L'Hydro-Québec, la société nationale d'électricité, a prévu pour 1967 un plan d'investissement de 295 millions de dollars (145 milliards d'anciens francs).

La progression de la production de biens manufacturés vient couronner ce tableau plus qu'encourageant : + 8,2 % de 1966 à 1965. Elle se décompose comme suit par ordre d'importance : fonte et affinage, 19,5 % pour une valeur globale de 1.010,5 millions de dollars ; pâtes et papiers, 12,5 % pour 850,7 millions ; textiles, 4 % pour

(2) La restructuration du centre de Montréal avec ses *buildings d'affaires des places Ville-Marie et Victoria (financés entièrement par le capital privé), son immense réseau de magasins souterrains, son palais permanent d'expositions de la place Bonaventure (le second édifice du monde après le Pentagone), ses hôtels modernes dont l'un offre, à 20 étages au-dessus du sol, un paysage à la fois sylvestre et aquatique, font de la métropole du Canada la digne réplique des plus grandes villes américaines. A souligner que les touristes américains auront dépensé à Montréal plus de 400 millions de dollars, améliorant la balance touristique canadienne traditionnellement déficitaire mais aggravant l'hémorragie de dollars dont souffrent les U.S.A.*

758,6 millions ; constructions mécanique et électrique, 36,2 % pour 637 millions ; produits chimiques, 12,1 % pour 590 millions ; matériel de transport, 2 % pour 399 millions. Une seule ombre à ce tableau : si la construction des bâtiments industriels a augmenté de 15 %, celle des bâtiments commerciaux de 17,5 %, celle des logements privés a baissé de 14,9 %, ceci étant imputable en grande partie à la hausse des taux d'intérêt.

Un tel bilan satisferait à coup sûr plus d'un pays européen. Et cependant, il ne satisfait pas les Québécois. C'est que de cette prospérité dont ils sont les bénéficiaires, ils ont le sentiment de plus en plus aigu de n'en être ni les auteurs ni, par conséquent, les maîtres. Ici nous quittons le plan de l'économie pour accéder à la politique et même à la morale.

---

## Un cas original de « moindre développement »

---

En fait, les pouvoirs de décisions et les moyens d'action économiques sont dans leur grande majorité entre les mains des Canadiens-anglais. Ceux-ci contrôlent 95 % des mines, industries forestières et sources d'énergie, 82 % des instruments financiers, 80 % des postes-clés dans les affaires. Les deux banques de dépôts québécoises : la Banque canadienne nationale et la Banque provinciale du Canada ne détiennent que 6,22 % des avoirs des particuliers québécois. Réciproquement, sur l'actif des banques canadiennes anglaises travaillant au Québec, 26 % seulement sont investis dans la province. La situation dans l'assurance-vie, fortement développée comme dans toute l'Amérique du Nord, est encore plus déséquilibrée : le montant des primes détenu par les compagnies francophones représente 6,8 % du total canadien, soit 6 fois moins que le pourcentage de population. A elle seule, la Metropolitan Life représente 2 fois et demie l'ensemble des actifs des sociétés canadiennes-françaises. Alors que la population francophone constitue 80 % au Québec, les sociétés francophones ne détiennent que 18,2 % des primes de la province. Sur la totalité des réserves financières (banques, assurances-vie, épargne et crédit, fonds mutuels, assurances générales) du Québec, 7,2 % seulement sont détenus par les établissements francophones.

Fait paradoxal : depuis 1960, c'est-à-dire depuis le réveil politique de la « personnalité » canadienne-française, qu'a marqué l'arrivée au pouvoir du gouvernement Lesage, le déséquilibre s'est encore aggravé exactement comme dans le même temps s'aggravait le déséquilibre au Canada entre l'investissement national et les investissements américains. La prospérité a accentué les différences. Et c'est en cela que le fait économique canadien a valeur symbolique et universelle puisqu'on le retrouve un peu partout dans le monde.

Un tel état de dépendance a ses raisons qui sont historiques. Après la défaite militaire et l'abandon français qui ont amené le Québec à se refermer sur lui-même, la révolution américaine a provoqué au cœur

du pays, en Ontario, l'afflux de colons anglais, riches, rompus aux affaires, en liaison étroite avec Londres ; cœur du commerce mondial. La partie n'était pas égale face à une population de souche terrienne excentrée sur cet immense territoire et pour qui la pratique de l'anglais et le maniement de l'argent avaient couleur de sacrilège religieux ou de trahison politique. Et lorsque les Canadiens-français, dont le niveau de vie s'élevait, ont pu épargner, ils s'en sont remis aux organismes mis en place par les Canadiens-anglais depuis longtemps éprouvés par le temps.

C'est dire que le chemin qui doit mener le Québec à la reconquête de son autonomie économique est semé d'obstacles qui peuvent paraître formidables. Aussi bien, tenant compte de la présence sur son sol d'un équipement financier et bancaire qui n'a pas été sans avantages mais dont le relais demanderait de toute façon beaucoup de temps, est-ce du côté de l'économie que la province francophone a fait porter depuis 10 ans ses principaux efforts. Ceux-ci commencent d'ailleurs à payer.

Des efforts méritoires (l'Hydro-Québec, la Société générale de financement du Québec, le Système de contrôle des caisses de retraite-vieillesse, la Caisse de placements) ont été accomplis et portent déjà leurs fruits, mais ne peuvent s'étendre et balancer, à terme, la domination croissante du capital d'origine anglaise ou américaine, sans le relais du capital européen et tout spécialement français.

Le Québec, c'est d'abord, comme tout le reste du Canada, un immense réservoir de matières premières essentielles à l'industrie moderne (fer, cuivre, amiante, etc.). Mais pour fixer sa main-d'œuvre, élever le niveau de sa technique industrielle, c'est surtout dans les industries de transformation que le Québec voudrait voir intervenir le capital européen. Jusqu'ici il n'a, par rapport au Canada tout entier, été favorisé dans aucun de ces domaines.

L'intervention européenne au Québec devrait être facilitée par un trait de son économie qui n'est pas assez connu : *le marché québécois, à l'image du marché américain, et plus encore peut-être, est en évolution constante*. Comme nous le disait un banquier français : « Tout ici est toujours à vendre ». Cela tient sans doute à une recherche prioritaire du profit, commune à toute l'Amérique du Nord aux yeux de laquelle l'entreprise n'est qu'un instrument.

Enfin, le Québec est un marché de 6 millions de francophones qui, par leur pouvoir d'achat et leurs besoins en biens d'équipement, représentent l'équivalent de 9 millions de Français. Or la part de la France dans les échanges actuels du Canada reste dérisoire : 100 millions sur un volume global d'échanges de 11 milliards de dollars, soit moins de 1 %. Encore est-elle passée de 55 à 100 millions au cours des trois dernières années. En effet, les exportations françaises au Canada ont augmenté de 70,8 % de 1962 à 1965, alors que les ventes du Canada à la France progressaient d'une proportion moindre pendant le même temps, soit de 51,6 %. Depuis 1965, la balance commerciale entre les deux pays laisse un excédent à la France. En dépit de ce redressement, la France arrive toujours loin derrière l'Allemagne fédérale.

Les exportations du Canada en France ont peu changé au cours des trois premiers trimestres, entre 1965 et 1966. Elles ne s'élèvent que de 4 % alors que la croissance des exportations totales du Canada, en 1966, est de plus de 17 % par rapport à 1965.

Le Canada continue de vendre davantage à l'Allemagne fédérale (\$129,6 millions pour les neuf premiers mois de 1966), à la Hollande (\$99,7 millions), à l'Italie (\$88,6 millions), à l'ensemble Belgique-Luxembourg (\$83,9 millions), qu'à la France.

#### PRINCIPALES SOCIÉTÉS FRANÇAISES ÉTABLIES AU CANADA

Ciments Lafarge : 2 usines (62 millions de £).  
Air Liquide : 20 usines.  
S.N.P.A. : 30 millions \$ en Alberta.  
C.G.C. : par sa filiale CEGELEC.  
Alstom : Automatec.  
Peugeot-Renault : S.O.M.A.  
Kuhlmann : Engrais du Saint-Laurent.  
S.E.I.T.A. : usines BASTOS.  
Potasses d'Alsace : gisements de potasse au Saskatchewan.  
Mokta et B.G.R.M. : recherches minières.  
Penarroya : recherches minières.  
Schneider : holding.  
B.R.P. : recherches pétrolières.  
Cellulose du Pin : papier journal.  
A signaler à côté du *Crédit foncier franco-canadien* (200 millions d'actif), filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas, installée de longue date, la création, il y a cinq ans, de la *Société financière pour le commerce et l'industrie*, filiale de la B.N.P. qui a contribué très activement aux récentes réalisations françaises.

Il reste énormément à faire en ce qui concerne le commerce franco-canadien ; l'évolution accélérée du Québec devrait nous y aider ; les produits français jouissent d'une cote de faveur sur le marché du Québec.

En outre, il n'est pas interdit de penser que la communauté canadienne-française en plein éveil pourrait jouer, à terme, dans l'ensemble nord-américain, le rôle que tant de minorités actives ont joué depuis 50 ans à l'égard d'autres pays européens, celui d'ambassadeurs et de relais commerciaux. Il y a près de 2 millions de Canadiens d'origine française qui vivent au Canada, hors du Québec. Près d'un million d'autres ont, au cours des temps difficiles qui ont marqué le début du siècle, émigré aux États-Unis. Ce sont là des points d'appui non négligeables. 30 % des Québécois sont bilingues et c'est là encore un atout précieux.

## Deux dangers : l'assimilation et l'isolement

Conquérir progressivement la maîtrise de son développement économique sans cependant remettre en question les résultats obtenus jusqu'à présent au prix d'une dépendance à l'égard du capital et de la compétence anglo-saxons, telle est la tâche difficile à laquelle le Québec est confronté. Le relais de l'investissement européen, l'extension de ses échanges avec le vieux continent peuvent dans une certaine mesure la faciliter. Mais en fin de compte, l'avenir dépendra de la façon dont les

Canadiens-français mèneront à son terme la révolution politique, technique et psychologique engagée depuis bientôt dix ans. Desserrer l'étreinte du tout-puissant environnement canadien-anglais et américain constitue une entreprise originale, donc difficile car aucune des recettes pratiquées par d'autres pays qui sont, eux, en état de réel sous-développement, ne convient en vérité.

Les revendications *politiques* du Québec devraient aboutir sans doute dans un délai assez court à une révision de la Constitution canadienne. Néanmoins, il ne sera pas facile d'accorder la reconnaissance de droits spéciaux reconnus à une minorité « particulière » avec le principe de base d'une confédération qui réunit dans l'égalité dix provinces.

Par ailleurs, cette victoire politique du Québec comporte un danger sérieux : celui de voir se disloquer la fragile unité canadienne et les provinces les plus proches des États-Unis basculer définitivement de leur côté. Quel serait alors l'avenir de l'enclave québécoise aux 6 millions d'habitants devant un ensemble renforcé de 215 millions d'anglophones ? On évoque facilement sur les bords du Saint-Laurent l'exemple de la mentalité suédoise ou de l'irrédentisme israélien. Mais les différences éclatent aux yeux : la Suède est géographiquement isolée et fut économiquement précoce. Quant à l'exemple israélien, il est bien tôt pour en faire une référence définitivement probante. Et puis les Anglo-Saxons ne sont pas les Arabes...

Le choix qui s'offre aux Canadiens-français au plan économique, s'il est simple, est à peine moins difficile. Deux voies, en effet, s'offrent à eux : celle d'un développement autonome : mais il suppose que soit maintenu et même renforcé ce repliement sur soi dont tout, au contraire, les contraint aujourd'hui à sortir ; celle de l'ouverture sur le monde, et d'abord sur le monde le plus proche qui est anglo-saxon afin de retourner contre lui, après les lui avoir empruntées, les méthodes et les techniques qui ont fait longtemps sa supériorité. Mais comment échapper, dans cette seconde hypothèse, aux risques d'une assimilation dont le Québec a voulu, jusqu'ici, se protéger farouchement ?

### Le dilemme de la nouvelle génération

En fait, c'est bien dans cette seconde voie que l'évolution des esprits et « la nature des choses » poussent en ce moment le Québec. D'où son inquiétude. Il a mis en œuvre, par exemple, à la suite d'un rapport révolutionnaire sur l'état de son enseignement, une réforme profonde des études secondaires et supérieures. Le niveau de l'encadrement du pays devrait s'en trouver, très vite, amélioré. Mais à ces jeunes ingénieurs, licenciés des facultés, élèves de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, un problème se pose désormais. S'ils veulent trouver emploi à leur mesure, se pénétrer d'un esprit nouveau, se préparer aux techniques modernes de production et de gestion, quatre fois sur cinq, il leur faudra entrer dans une société à capital anglo-saxon où la langue de travail est l'anglais et qui leur demandera éventuellement de quitter le Québec, au moins pour un temps. C'est là un fait nouveau. Il est

bien vrai qu'hier encore les cadres canadiens-français étaient l'exception dans les grandes affaires. Mais, depuis six ans, l'attitude des sociétés anglophones a changé : l'importance du marché québécois, l'essor de la publicité, les charges d'un personnel à 80 % francophone, l'intérêt porté à des régions comme le Moyen-Orient, l'Afrique Noire ou l'Amérique latine où le français est largement pratiqué, les poussent à rechercher des cadres francophones. Le président de la Bell Telephone, l'une des toutes premières firmes du pays, est un Québécois.

De son côté, l'Université anglophone, Mac Gill, de Montréal vient d'ouvrir en octobre à sa faculté de droit des cours en français. Elle veut ainsi à la fois s'attirer un contingent plus important d'étudiants de langue française, leur permettre de profiter des avantages d'un enseignement très largement ouvert aux influences étrangères — y compris françaises — mieux s'intégrer enfin au milieu québécois. Rappelons que Montréal compte en face de Mac Gill une autre grande université, relevant de l'Etat du Québec et de langue française.

En dépit de ces efforts, les jeunes diplômés canadiens-français sont restés jusqu'à présent très réticents. Ils obéissent au vieux réflexe qui a longtemps attaché l'âme de leur peuple à son sol. Ils redoutent de se retrouver sous la dépendance d'autorités anglo-saxonnes et ne croient pas encore à la possibilité qui leur serait un jour offerte d'accéder aux postes de direction. Et surtout, quitter le Québec, c'est s'immerger dans l'univers anglais et pour ceux dont l'âme a été si longtemps liée à la langue, l'exode apparaît comme un abandon, presque une trahison. Toute la pente de leur histoire les pousse donc à rester aujourd'hui, comme hier, entre eux.

C'est ainsi que sur dix offres de situations émanant de sociétés anglophones parvenues à l'école des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, la moitié à peine trouve preneur. Tel grand groupe de presse de langue anglaise cherche vainement des collaborateurs de langue française. Le gouvernement central pour sept offres d'emplois à Ottawa n'a trouvé récemment qu'un candidat. Cela au moment où le Québec se plaint de la trop faible part qui lui est faite dans les instances fédérales. Et sans doute, ces réticences seraient-elles plus facilement surmontées si la pratique et surtout l'enseignement du français étaient mieux assurés et reconnus dans les provinces anglophones (3).

Mais il reste qu'on peut se demander si, au cas où ce dernier point était amélioré dans le cadre d'une révision de la Constitution, l'intérêt bien compris du Québec ne devrait pas pousser les meilleurs de ses fils à saisir l'occasion qui s'offre à eux de rompre leur isolement et de se libérer d'un complexe paralysateur.

Qu'advient-il, en effet, de trop de cadres québécois ? Certains entrent dans les grandes affaires canadiennes-françaises. Mais celles-ci ne sont que deux parmi les cent premières sociétés canadiennes. D'autres, après un stage dans une société américaine ou anglophone, cèdent à l'attrait ancestral pour la petite affaire, seule garante, semble-t-il, de liberté. Telle grande entreprise a ainsi vu deux de ses bons ingénieurs la quitter pour reprendre une teinturerie ! Un bon nombre rêvent d'entrer encore dans une société nationalisée et l'essor de l'Hydro-Québec prouve que leur compétence n'est pas surfaite. Par contre, quand il s'agit de pourvoir des

postes de responsabilité directe et d'affronter les aléas du marché, comme c'est le cas pour les diverses sociétés contrôlées par la Société générale de Financement, les hommes se font rares. En revanche, les effectifs tant des bureaux techniques au sein du gouvernement provincial que des cabinets d'experts en organisation sont pléthoriques. Ces derniers temps, le chômage y sévissait. Le Québec n'échappe donc pas à l'un des travers bien connus des pays en voie d'industrialisation : le gonflement du secteur tertiaire, parasite plutôt que soutien de l'appareil véritablement productif.

Ce goût qui porterait, si l'on n'y prend garde, la jeune génération à passer de l'économie artisanale aux délices du fonctionariat et à éviter la dure mais nécessaire école de l'efficacité organisée dans la grande entreprise, est-ce l'héritage français ? On serait assez tenté de le croire.

---

## La tentation « française »

---

Il est vrai que l'exemple de la France pousse également les plus impatients à l'égard de la domination économique anglo-saxonne à mêler dans une même panacée la planification « à la française », les nationalisations des secteurs clés de l'économie, la limitation des investissements étrangers, condition, selon eux, de l'indépendance nationale. Certains parlent même de socialisme. Que ce mot, dans un pays si longtemps voué au cléricisme, ne fasse plus peur n'est d'ailleurs paradoxal qu'en apparence. Le Québec a mis trop longtemps son destin sous le signe de l'autorité pour ne pas reconnaître d'emblée et sans difficultés les vertus de la liberté. Ou plutôt cette liberté qu'il goûte avidement au niveau des idées et à laquelle il doit son remarquable réveil intellectuel et artistique, il lui faudra sans doute un certain temps pour y reconnaître aussi la base de la puissance économique. De même, lui faudra-t-il apprendre les avantages de la discipline librement consentie qui, par exemple, aurait permis à l'Hydro-Québec de ne pas connaître certaine grève d'ingénieurs ou à l'Exposition de Montréal d'éviter telle autre grève des transports qui, au mois d'octobre dernier, lui a coûté 24 millions de dollars et a assombri son bilan par ailleurs éclatant.

Ce sont là des défauts dont la France a elle-même trop souffert pour ne pas mettre en garde ses amis du Québec contre les risques qu'ils peuvent représenter. Risques que le Québec, exposé à la pression de voisins singulièrement puissants, peut moins qu'elle encore se permettre de courir.

\* \*

Il y a donc en 1967 entre le Québec et la France beaucoup plus que des affinités puisées dans une histoire commune. Leur situation économique actuelle est, par bien des points, comparable. Les atouts politiques dont l'un et l'autre disposent pour faire reconnaître ce qu'ils considèrent comme leur singularité ne sont pas négligeables. Ils ont valu à la France certains succès en Europe. Ils vaudront sans doute certains succès au Québec au sein de la confédération canadienne.

Mais c'est au plan économique que la partie sera la plus serrée. En sortant de leur isolement, la France et le Québec se trouvent transportés sur le terrain de leurs partenaires respectifs. Ils n'auront quelque chance de sortir vainqueurs du défi qu'ils leur ont jeté que s'ils savent les affronter avec leurs propres armes.

Maurice BLIN ■

---

(3) L'un des griefs majeurs du Québec à l'égard des autres provinces, y compris le Nouveau-Brunswick où les descendants des Acadiens représentent 35 % de la population, c'est leur non-respect des droits à l'enseignement du français, droit qui avait été formellement reconnu par la Constitution.

# DES ETUDIANTS EN REVOLTE

---

## *Interview de RENÉ RÉMOND*

---

**H.B.** — Depuis quelques mois on constate une agitation croissante dans le monde étudiant et plus particulièrement à la Faculté des Lettres de Nanterre. Des manifestations d'étudiants s'y sont succédées, posant des revendications de divers ordres, multipliant toutes les formes de la contestation et mettant en cause, parfois violemment, le contenu même de l'enseignement. Le Quartier Latin, ensuite, est devenu le théâtre de graves bagarres entre policiers et étudiants. On assiste également à une effervescence du monde étudiant, en dehors de Nanterre et de Paris, dans plusieurs villes universitaires françaises. A l'extérieur de la France et avant la France, les manifestations d'étudiants ont occupé le devant de la scène politique, à Berlin, Madrid, Varsovie, Prague, Rome.

Pensez-vous qu'il s'agisse là d'un phénomène de révolte étudiante commun à toute l'Europe et qui a des causes semblables pour tous les étudiants européens ? Options politiques révolutionnaires, statut social de l'étudiant, structures de l'Université ? Je m'adresse à vous, non seulement en tant que collaborateur de

« France-Forum » et professeur à la Faculté des Lettres de Nanterre, mais aussi en tant qu'ancien secrétaire général d'un mouvement étudiant qui fut, au temps où vous le dirigiez, particulièrement important.

**R.R.** — La réponse aux questions que vous me posez n'est pas facile. La première difficulté est d'apprécier la situation. Sommes-nous en présence de quelque chose de significatif ? Assurément. Vous l'avez dit, plusieurs Facultés sont le théâtre d'une effervescence quasiment insurrectionnelle, mais qui est généralement le fait de groupes de minoritaires.

Peut-on tenir les agissements et les initiatives de ces groupes pour représentatifs de quelque chose qui les dépasse, y voir le signe précurseur d'une agitation d'une plus grande importance ? Il est possible, après tout, en France du moins, que cette agitation retombe ; il est possible aussi qu'elle se développe... En tout cas, il importe de s'interroger et de ne pas céder au vertige des extrapolations ou à la tentation de tracer de grandes

fresques à partir de phénomènes relativement localisés, du moins au moment où nous parlons.

La seconde question est celle de la parenté présumée avec des agitations qui, en d'autres pays, ont déjà pris une plus grande ampleur, ainsi en Italie où les phénomènes semblent un peu différents. L'esprit est naturellement tenté de rapprocher des phénomènes qui se produisent en même temps et dans des milieux analogues. Pour ma part, j'inclinerais plutôt à souligner d'abord les différences objectives, même si les intéressés ont davantage conscience des analogies. Les différences objectives tiennent d'abord à la différence des régimes politiques, au moins pour l'Espagne et les démocraties populaires puisque l'objectif principal, tant à Madrid qu'à Varsovie ou à Prague, est d'obtenir des pouvoirs publics une plus grande liberté d'expression. En France, de cette liberté d'expression les étudiants jouissent déjà, car, pour prendre l'exemple de Nanterre, avant même qu'on mette à leur disposition un local où ils puissent tenir des réunions, ils avaient depuis longtemps déjà la possibilité de convier des personnalités, d'organiser des réunions et d'afficher. Puisque l'Université de Berlin-Ouest était fondée pour être en face de la République Démocratique Allemande le symbole de la liberté d'expression, c'est peut-être avec Berlin que la situation présenterait le plus d'analogies. Cela dit, il faut reconnaître que les intéressés ont le sentiment d'être une branche d'un grand mouvement qui les dépasse ; il y a une circulation d'idées ; nos étudiants de Nanterre prennent modèle sur ceux de Berlin, leurs affiches le disent assez, il s'agit de transformer Nanterre en un autre Berlin et de faire de Nanterre une position avancée dans une entreprise de contestation globale. C'est cela qu'il importe de signaler. C'est là — sous réserve de la question que je me posais de la signification — qu'est la nouveauté du phénomène. Qu'il soit limité ou représentatif, peu importe pour l'instant, nous nous trouvons en présence de quelque chose qui ne ressemble en rien aux agitations que nous avons connues précédemment. Grossièrement, la France a connu dans les vingt années passées deux sortes d'agitations étudiantes. Les unes avaient un objectif politique bien déterminé ; au moment de la guerre d'Algérie l'U.N.E.F. était l'alliée sur pied d'égalité des confédérations syndicales contre l'O.A.S. Les autres, proprement syndicales et professionnelles, visaient la transformation des programmes, des examens, de l'Université, une sorte de réformisme qui pouvait aller loin dans sa portée et soutenue par des démonstrations et une agitation. Nous nous trouvons aujourd'hui en présence de quelque chose de tout différent qui ne comporte guère de propositions de réforme, qui ne s'intéresse à l'Université que comme un élément avancé de la société. C'est là que les étudiants entrent en rapport avec la société : leur critique s'adresse à la société tout entière, capitaliste, bourgeoise et libérale. Nous avons donc une tentative de contestation globale qui dépasse de beaucoup l'opposition au régime, en effet, elle englobe dans sa condamnation presque tous les régimes politiques.

**H.B.** — Est-ce qu'il s'agirait alors d'une contestation radicale de la société de consommation ?

**R.R.** — C'est encore plus général. La société de consommation est en quelque sorte le point d'application de leurs contestations. Personnellement, je crois y reconnaître, d'ailleurs avec surprise, une résurgence des utopies du XIX<sup>e</sup> siècle...

**H.B.** — Utopies adaptées tout de même aux circonstances contemporaines, puisque certains observateurs

ont parlé, à propos des manifestations de Nanterre, de climat de « révolution culturelle » s'inspirant de Pékin. Ces étudiants « rebelles » se réfèrent souvent à Marx, Lénine, Trotsky, Mao, Castro, Guevara.

**R.R.** — C'est vrai, l'expérience est très intéressante. Nous assistons en quelque sorte à une expérience en suspens où plusieurs éléments sont en fait juxtaposés et qui réalisent, dans l'immédiat, un syncrétisme entre plusieurs courants. Les intéressés n'ont peut-être pas toujours conscience des origines des idées qu'ils développent, mais il me semble y reconnaître le vieux socialisme utopique et pré-scientifique, la protestation contre toute autorité, contre tout pouvoir, une résurgence de l'anarchisme du XIX<sup>e</sup> siècle. De là, la virulence de leur opposition à l'Union Soviétique, aux démocraties populaires. Car ils ne sont pas moins sévères pour la bureaucratie stalinienne que pour le capitalisme libéral. Il y a de leur part une volonté de dépassement et de récusation du communisme tel qu'il s'est réalisé depuis une cinquantaine d'années. D'où la sympathie pour l'expérience chinoise ou cubaine. Les mots d'ordre c'est l'autogestion, c'est la coopération, ils tendent à la dissolution des grandes sociétés. On voit même reprendre les vieux thèmes anarchistes de la liberté sexuelle, d'une morale de jouissance, réaction classique contre l'ascétisme. C'est une prodigieuse remontée de l'utopie et de la revendication anarchiste.

**H.B.** — Mais d'après ce que je crois comprendre, vous décrivez là le comportement d'un groupe relativement réduit d'étudiants, de minorités agissantes, et non pas de la masse. Cet état d'esprit quasi insurrectionnel ne peut-il s'étendre aux étudiants chez lesquels on perçoit un mécontentement latent sous une apparente passivité ? Tout mouvement protestataire, si minoritaire soit-il, risque, s'il se prolonge, de se durcir et de prendre de l'ampleur, surtout quand il se déroule dans le milieu étudiant.

**R.R.** — Il est bien certain que sous cette forme d'action organisée, l'agitation est le fait d'un petit nombre qui ont lu les livres, ont réfléchi sur eux, et ont acquis, en quelque sorte, une culture politique. Du plus grand nombre, il est beaucoup plus difficile de caractériser l'état d'esprit. Evoquons, d'abord, deux données même qui sont liées. D'une part, le nombre. Une Faculté comme celle de Nanterre aujourd'hui, à elle seule, autant d'étudiants qu'il y en avait dans toutes les Facultés de Lettres de France il y a une vingtaine d'années. A la rentrée prochaine, il y aura vingt mille étudiants rassemblés, c'est-à-dire le tiers des étudiants que comptait en 1945 la France entière. Nous avons à ce niveau là un changement de nature. Il n'est plus possible aux étudiants de se connaître personnellement, ce sont des grandes masses. Une Faculté est aujourd'hui une ville de moyenne importance. En second lieu, et peut-être les deux phénomènes sont-ils liés, ont disparu les structures d'encadrement habituel, les groupes, les mouvements. Le syndicalisme étudiant ne s'est jamais complètement remis de la fin de la guerre d'Algérie, l'U.N.E.F. a couru après un thème mobilisateur. Le nombre des étudiants effectivement syndiqués aujourd'hui est à peu près comparable à ce que le nombre des adhérents aux partis politiques est à l'ensemble des citoyens, de quelques centaines pour des dizaines de milliers. Faute de structures capables de les encadrer, les étudiants composent une masse inorganique, relativement passive, plus préoccupée que jadis de réussir aux examens, de terminer ses études,

de trouver un métier et qui se tient ordinairement à l'écart de l'agitation politique. Sa préoccupation primordiale — peut-être parce que le recrutement s'est démocratisé d'une certaine façon — est de passer leurs examens. Il n'y a donc guère à attendre d'une masse comme celle-ci qu'elle s'organise, qu'elle adopte une attitude déterminée et la fasse prévaloir. Dans des milieux aussi vastes, de minorités actives ont un champ d'action rêvé. J'ajouterai pour Nanterre que si cette agitation réussit c'est peut-être, pour partie, parce que Nanterre constitue encore un certain milieu où toute démonstration, toute propagande trouve une caisse de résonance. Nous sommes à un stade intermédiaire entre les petits groupes d'autrefois, capables de susciter une vie autonome, et ces grandes masses où l'action même des agitateurs peut se diluer ou prendre une force imprévisible...

**H.B.** — Cette révolte étudiante vous paraît-elle le reglet d'une sorte de « mal de la jeunesse », d'une angoisse devant la vie ou plus concrètement l'expression exacerbée des inquiétudes devant l'avenir que ressent l'ensemble du monde étudiant ?

**R.R.** — Ma réponse sera nuancée. Le romantisme, il est plutôt du côté des agitateurs. Cette agitation me paraît la réponse la plus décisive à ceux qui parlaient de la mort des idéologies : c'est la revanche des idéologies. On nous disait, il y a quelques mois, que ne trouveraient plus désormais créance que ceux qui parlaient un langage objectif, technique et chiffré. Or, nous sommes en plein irrationnel : ce sont des mythes qui, en fait, mobilisent. On s'était trop vite, assurément, empressé de dresser l'acte de décès des idéologies. Cela ne veut pas dire que la masse des étudiants ne soit pas sans inquiétude ni préoccupation. Mais cette inquiétude me paraît alors avoir d'autres causes qu'idéologiques et concerner leur avenir professionnel. Je suis frappé de constater une certaine inquiétude diffuse qui ne sait pas bien se justifier elle-même depuis quelques mois. Dans un premier temps, cette inquiétude était suscitée, au moins dans les Facultés des Lettres, par l'application de la réforme. Tout changement provoque de l'inquiétude, d'autant que le passage s'est fait brusquement, presque sans transition ; beaucoup se sont demandé ce qu'ils allaient devenir, se sont interrogé sur les équivalences ; la transition a été en quelque sorte le point de cristallisation d'une inquiétude diffuse.

A côté de cet élément purement conjoncturel, un second est l'inquiétude des débouchés. Elle est grande. Je suis également frappé de voir des étudiants qui sortent à peine du secondaire, en première année, ne sachant donc à peu près rien sur les conditions réelles du marché du travail, et qui sont déjà préoccupés de la possibilité de trouver un métier. Inquiétude qui n'était pas celle de leur aînés il y a cinq ou six ans. L'information contribue à créer cette inquiétude. Il paraît assez significatif que ce soit presque toujours des départements de sociologie que partent les agitations, c'est-à-dire ceux pour lesquels se posera probablement avec le plus d'acuité le problème de la disproportion entre l'exiguïté des débouchés et le grand nombre d'étudiants. On dit, on redit, le Ministre vient de le faire encore récemment, qu'il y avait trop d'étudiants en lettres. Ce genre de déclaration contribue à entretenir l'inquiétude. Curieusement, d'une part, les étudiants font le procès d'une réforme qui, disent-ils, vise à subordonner l'Université à l'Économie.

**H.B.** — Vous parlez des « minoritaires » actifs ?

**R.R.** — ... les uns et les autres — Et dans le même temps, ils reprochent à l'Université de ne pas les y préparer, de ne pas leur assurer des débouchés. Il y a deux griefs contradictoires : d'une part, d'ordonner la réforme de l'enseignement aux possibilités de débouchés et, d'autre part, ne pas préparer suffisamment les étudiants à trouver un métier. Ce genre de revendications est le signe d'un certain désarroi. Il y a, certes, une anxiété diffuse : est-ce qu'on va trouver du travail ? Cette espèce d'inquiétude, le sentiment que dans l'enseignement certaines choses laissent à désirer, d'autant que la trop rapide croissance des étudiants exerce une pression à laquelle il n'est pas facile de faire face, constitue un milieu réceptif où tel ou tel thème des agitateurs trouve une audience. Tout ce qui est critique est accueilli. C'est la conjonction de l'agitation déterminée, systématique, d'une stratégie cohérente de petits groupes au courant des expériences étrangères avec ce malaise diffus qui explique la crise dont l'Université est le théâtre, qui entretient une effervescence dont Nanterre a été le premier terrain d'expérimentation. Sans doute parce qu'on avait réuni sur le même terrain des établissements d'enseignements supérieurs et une résidence d'étudiants.

La nécessaire réforme de l'Université réclame de l'imagination mais aussi de la lucidité.

**H.B.** — Il reste que les explosions de colère des étudiants créent une tension inquiétante qui appelle des remèdes. Et cette tension n'est-elle pas révélatrice d'une inadaptation de certaines structures et méthodes de l'enseignement supérieur ?

Vous avez décrit, René Rémond, le phénomène tel que vous l'avez vu naître et évoluer à la Faculté des Lettres de Nanterre. Maintenant, ce ne sont plus les « enragés » de Nanterre qui sont en cause, mais des milliers d'étudiants qui manifestent à Paris et en province. Il ne suffit plus de chercher mais il faut mettre en place les conditions d'une efficace et raisonnable modernisation de l'Université. Le problème n'est pas mince. Ni l'action de la police ni les sanctions judiciaires ne sauraient évidemment apporter des éléments de solution !

*René Rémond était interviewé par Henri Bourbon*

*Depuis l'interview de René Rémond, les événements se sont précipités sur un rythme dramatique. D'incroyables maladroites, de graves erreurs, dont l'occupation du Quartier Latin par la police, ont provoqué dans le monde étudiant, par réflexe de solidarité, une marée collective de colère et de protestation. De tels mouvements sont tragiquement ambigus, car une masse mobilisée par la passion est une force dont nul — et même pas elle-même — ne peut savoir sur quoi elle débouchera. Mais cette vague de romantisme révolutionnaire, qui dément toutes les prospectives, peut être finalement une heureuse incitation à la rénovation et à l'invention, et nous souhaitons qu'il en soit ainsi. La répression est un désordre. Le langage de l'intelligence et du cœur a seul autorité. Il faut que la raison l'emporte sur la violence, et que le débat se substitue au combat.*

*11 mai.*

## La statue du Commandeur

*PAR PIERRE AVRIL*

LE destin de Waldeck-Rousseau est mystérieux. Président du plus long gouvernement de la III<sup>e</sup> République, il connut au début du siècle une popularité dont l'écho nous parvient encore, sous la forme d'un prénom — celui que donna à son fils un sabotier bourguignon, « républicain ardent », qui s'appelait Rochet. Mais sa figure paraît étrangement lointaine et abstraite si on la compare à celle des autres ténors de son temps. On comprend que M. Pierre Sorlin ait été curieux de revisiter cette ombre délaissée (1).

L'historien se défend toutefois d'avoir voulu écrire une « vie de Waldeck-Rousseau » car, plutôt que de retracer des événements connus, il a préféré esquisser un portrait psychologique et intellectuel. Waldeck-Rousseau, prévient-il, « est pris ici comme un témoin de la bourgeoisie française pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », il est « considéré dans ses rapports avec son époque ».

L'objectif de M. Sorlin l'amène à attacher une importance particulière au contexte familial et social de son personnage ; il décrit très minutieusement le milieu nantais dans lequel celui-ci grandit. En revanche, il n'envisage l'histoire politique que de manière allusive ; les déclarations publiques de Waldeck-Rousseau sont seulement évoquées, l'auteur leur préférant la correspondance et les notes personnelles — d'ailleurs citées la plupart du temps en référence. Cette démarche se justifie d'un point de vue universitaire, mais elle embarrasse parfois le lecteur qui n'a pas un souvenir très précis (par exemple) de la circulaire aux préfets du 24 novembre 1881 et qui aurait sans doute préféré pouvoir lire ce texte controversé plutôt que d'être exactement informé des revenus d'un avocat sous le

*René Waldeck-Rousseau fut Président du Conseil des  
Ministres de 1899 à 1902*

Second Empire ou du tonnage de sucre raffiné à Nantes à l'époque de la Monarchie de Juillet...

Le tiers du livre est ainsi consacré aux années de formation qui s'étendent jusqu'à l'élection de Waldeck-Rousseau à Rennes, en 1879 ; il apporte de précieux renseignements sur les influences, notamment chrétiennes, qui marquèrent le jeune avocat et l'amènèrent à prendre conscience des problèmes sociaux. La seconde partie concerne la République opportuniste et s'arrête à la première retraite politique (1889) ; il reste enfin une centaine de pages sur le « ministère de défense républicaine » dont la direction apporta la gloire à Waldeck-Rousseau. Cette répartition révèle une hypothèse sous-jacente à l'étude de M. Sorlin, qui est une sorte de détermination originelle de la personnalité et des idées du Président du Conseil de 1889. C'est en fonction de cette détermination qu'il examine le comportement de Waldeck-Rousseau, note son évolution, ses incertitudes et tente de pénétrer ses motivations.

---

(1) Waldeck-Rousseau par Pierre Sorlin - Armand Colin 1967.

## Un rapport de gendarme

Au terme de l'enquête, l'auteur conclut en portant un jugement général. Son verdict est sans indulgence : Waldeck-Rousseau s'est rapproché « presque malgré lui » des républicains après l'éviction de Thiers (p. 158) ; si, seul parmi les députés bretons, il vote l'amnistie aux communards de 1880, ce « geste n'a pas de grande portée » (p. 225) ; ses conceptions politiques sont « évidemment pauvres » car « elles reflètent simplement l'état d'esprit de tous les opportunistes » ; il manifeste « son ignorance des problèmes constitutionnels » (p. 301). Sa seule originalité est d'avoir un programme social qui le situe au-dessus de ses collègues. S'il est plein de bonne volonté, il ne comprend cependant pas grand-chose aux bouleversements économiques et sociaux du monde contemporain (p. 273). Il s'éveillera bien à certaines réalités, sur le tard, et prendra en 1901 « le parti des travailleurs contre l'égoïsme des possédants », mais on peut se demander si ce n'est pas l'hostilité de la droite qui le conduit « un peu malgré lui et comme en réaction, à se tourner vers les prolétaires » (p. 475).

Le bilan de son action politique est aussi décevant. Son nom reste attaché à deux lois (celle de 1884 sur les syndicats et celle de 1901 sur les associations) dont il n'est pas l'auteur : tout au plus a-t-il eu le mérite d'en saisir l'opportunité et « de contraindre les Chambres à prendre une décision ». Quant au ministère de défense républicaine, on ne peut certes dire qu'il ait été « inutile », mais il s'est borné à liquider l'agitation nationaliste autour de l'affaire Dreyfus en prenant « quelques mesures de police bien anodines » (p. 449).

Bref, ces preuves de courage paraissent à l'auteur « insuffisantes pour le classer parmi les grandes figures du XIX<sup>e</sup> siècle » (p. 489) ; « il ne domine pas son temps mais en exprime certaines aspirations et certaines idées » (p. 493). A titre de consolation, M. Pierre Sorlin lui décerne cependant un prix de vertu : s'il dépasse « en un sens ses contemporains, c'est surtout par ses qualités morales ».

Il ne reste donc pas grand-chose du mythe après l'examen sans complaisance auquel on vient d'assister. Le lecteur éprouve toutefois un certain malaise devant un verdict rendu sans que la voix de la défense se soit élevée avec beaucoup d'éloquence. On nous a certes parlé de l'accusé, mais à la manière d'un rapport de gendarme. Par exemple, son fameux discours sur « les deux jeunesses » n'est mentionné qu'en note et pour indiquer que l'idée n'était pas de lui (p. 219 et 428). Paul Reynaud raconte dans le livre (2) qu'il consacra à Waldeck-Rousseau qu'à la demande de la presse, celui-ci avait consenti à écrire ce discours avant de le prononcer, mais qu'il fut tellement gêné par le souci du texte écrit qu'il oublia la phrase capitale : « Dans ce pays dont l'unité morale a fait, à travers les siècles, la force et la grandeur, deux jeunesses, moins séparées encore par leur condition sociale que par l'éducation qu'elles reçoivent, grandissent, sans se connaître, jusqu'au jour où elles se rencontreront si dissemblables qu'elles risquent de ne plus se comprendre... » (*Association et Congrégation*, p. 41).

La sévérité de M. Sorlin frise parfois l'inexactitude. Il affirme ainsi que Waldeck-Rousseau n'avait sans doute pas lu Proudhon dont « il ne citera jamais qu'une phrase, d'ailleurs sans importance ». Or, la « phrase » en question, citée à l'occasion du débat sur la loi municipale de 1884, s'avère occuper une page entière du recueil *l'Etat et la Liberté*.

(2) Waldeck-Rousseau par Paul Reynaud - Grasset 1913.

On flairer alors l'erreur judiciaire, d'autant que l'auteur enregistre honnêtement les éléments favorables à la défense. « Dans une conjoncture normale, écrit-il, par exemple, la décision prise par Waldeck-Rousseau à l'égard des nationalistes aurait entraîné de violentes protestations. Mais les événements donnent raison au Président du Conseil... » (p. 418). Celui-ci témoigne d'une volonté de dialogue avec le Parlement qui est « surprenante » (p. 455) ; « les ouvriers ont confiance dans le ministère ; ils attendent de lui un appui moral et même au besoin un soutien matériel ; ils ont l'impression que, pour une fois, les autorités sont de leur côté » (p. 472). D'ailleurs les idées un peu irénistes que professait Waldeck-Rousseau dans les années 1880 ont évolué : témoin le projet de loi sur l'arbitrage obligatoire qui prévoyait la signature d'accords entre la direction des entreprises et les syndicats sur le règlement des conflits du travail ; ce projet, déposé en 1900 par le Président du Conseil et Millerand (qui fut le premier socialiste à faire partie d'un gouvernement) attribuait aux syndicats la désignation de « délégués d'usine » ainsi que la décision de la grève.

S'agirait-il d'une suite de malentendus créés et entretenus par d'heureux concours de circonstances ? M. Pierre Sorlin semble le penser. Mais on est tenté de se demander si le malentendu concerne le jugement des contemporains ou la démarche de l'auteur. Lorsqu'il écrit que Waldeck-Rousseau fut « un grand président du Conseil », non « un grand politique » (p. 449), on s'inquiète de cette politique idéale qui ne s'incarnerait pas dans un système contingent, et plus encore lorsque M. Sorlin estime que « les premiers pas de Waldeck-Rousseau semblent préfigurer le portrait du député moyen que tracera Bertrand de Jouvenel » (p. 492). Passons sur la confusion qui attribue *La République des camarades* à l'auteur de *l'Art de la conjecture* ; plus important est le fait que le pamphlet de Robert de Jouvenel, publié en 1913, décrivait la situation parlementaire issue des élections de 1910 qui estompèrent le clivage gauche-droite et amenèrent une majorité centriste conduite par Poincaré, Briand et Barthou, c'est-à-dire très exactement le contraire du modèle politique auquel Waldeck-Rousseau était attaché.

## Des résonances mendésiennes

C'est donc un problème d'intelligibilité qui se trouve posé. Il apparaît très difficile de saisir ce que peuvent signifier réellement les idées et les actes d'un homme politique si on ne tient pas compte du *système* dans lequel il évolue. Par système, il faut entendre un ensemble de rapports durables qui caractérisent la vie publique d'un pays. Le recours à cette notion permet seul de rendre compte de la récurrence dont le parlementarisme français donne l'image : comment expliquer autrement qu'avec des forces politiques profondément changées et dans un contexte social tout différent, la IV<sup>e</sup> République ait si rapidement retrouvé les caractères de la Troisième et qu'aujourd'hui encore ces traits affleurent sous le gaullisme ?

Schématiquement, le système français se définit par l'absence d'influence directe du corps électoral sur le choix des gouvernants et par l'autonomie de comportement des élus. Il en résulte une faiblesse endémique du pouvoir exécutif, considéré comme l'agent du Parlement et non comme l'animateur d'une majorité.

Or si l'on adopte cette grille pour déchiffrer la pensée et l'action de Waldeck-Rousseau, on est frappé de la vigueur avec laquelle il avait formulé sa réponse aux

problèmes permanents du gouvernement de la France et, plus encore, par l'actualité que conserve sa démarche. Deux thèses dominaient celle-ci. La conviction, d'abord, que l'autorité est nécessaire au gouvernement (« Nous avons pour le pouvoir exécutif une sorte d'aversion originelle », notait-il en 1883, et il voyait dans cette attitude « un legs de servitude que nous traînons après nous »). Mais cette autorité ne se justifie que par la soumission du pouvoir à la volonté du pays. Il prenait ainsi le contre-pied du système qui est devenu traditionnel ou, plutôt, il s'efforçait de le remettre sur ses pieds.

Opposant au style de gouvernement qu'il avait pratiqué celui dont il pressentait le retour en 1902, il remarquait que dans ce cas, « ce n'est pas le premier ministre qui incarne la politique gouvernementale, c'est la politique moyenne résultant de la pondération de tous les partis qui se traduit en lui. Il est interprète respectable et respecté, non un leader qui conçoit et exécute dans la plénitude de sa liberté » (cité par Maurice Sorre dans sa préface aux *Mémoires* de Combes). La liberté ne signifie pas l'arbitraire, elle préserve l'indépendance du chef du gouvernement par rapport à une oligarchie « d'habitues qui se sont décernés à eux-mêmes le soin de faire l'intérim de l'opinion publique ».

Les thèmes de Waldeck-Rousseau ont une résonance étonnamment *mendésienne* : « Gouverner, c'est vouloir », affirmait-il en 1895 et il ajoutait que le gouvernement ne devait pas chercher la vie et la durée « dans des combinaisons éphémères ou dans une stratégie misérable, mais dans l'exposé loyal et clair d'une politique ». Pour cela, il devait se tourner vers le pays : « Croit-on que, dans son immense majorité, il se passionne pour cette politique de préséances, de compétitions, de rivalités?... Si l'on veut bien consulter les couches profondes de ce suffrage universel, on discernera aisément quelles sont ses hésitations, mais quelles sont ses volontés, quelles sont les solutions qu'il réclame et quelles sont celles qu'il ignore. »

## La modernité de Waldeck-Rousseau

Il faut donc rendre la parole au pays quand on veut changer de politique. Ce point est capital dans la mesure où la déviation centrale du parlementarisme français a été la rupture entre les choix électoraux et la politique effectivement pratiquée. Une Chambre évoluait en cours de législature, changeait le ministère, sans que ces modifications fussent en rapport avec une décision populaire. « On n'obtiendra la clarté dans le gouvernement, affirmait-il, qu'à la condition d'associer de plus en plus les collèges électoraux à la solution des problèmes qui s'agitent devant eux, à la condition d'obtenir d'eux une solution claire et précise. »

C'est ainsi que lorsque le Sénat s'opposa en 1881 à la politique de Gambetta, Waldeck-Rousseau proposa de faire trancher le débat par la séparation anticipée de la Chambre, qui permettait de recourir à l'arbitrage du pays. « Cette maladroite suggestion n'éveille aucun écho », commente M. Sorlin (p. 201). Elle était peut-être « maladroite » par rapport au climat parlementaire, elle n'en répondait pas moins exactement à la situation (d'autant que l'obstruction du Sénat pèsera ensuite du poids que l'on sait). Il était possible, alors, de corriger certains penchants qui n'étaient pas fossilisés en coutumes constitutionnelles.

Cet immense enjeu n'est pas apparu, semble-t-il, à M. Pierre Sorlin qui voit dans la réforme électorale proposée par Gambetta (le scrutin de liste, objet du

litige) principalement une habileté pour favoriser son parti (p. 229). On discerne à cette occasion les lacunes d'une analyse qui s'en tient aux motivations les plus étroites et à une psychologie assez courte : faute d'avoir replacé la démarche des principaux acteurs dans le cadre du régime, leurs initiatives deviennent inintelligibles ou dérisoires. Pourtant l'objectif poursuivi en 1881 était assez clair et le diagnostic juste, sinon le remède. Les partisans du scrutin de liste souhaitaient dégager une réponse politique nationale ; avec Waldeck-Rousseau, ils estimaient que l'arrondissement ne remplissait pas cette mission en raison de la dispersion et du sectionalisme qu'il consacrait : il paralysait « l'une des attributions les plus considérables du suffrage universel qui consiste à prononcer sur les conflits parlementaires, à dire où est la vérité et quel est le mandataire qui s'est le plus exactement conformé à l'esprit même de la nation ».

Enonçant une idée familière aux politistes contemporains, Waldeck-Rousseau souhaitait un collège électoral assez vaste pour que s'y « développe un mouvement d'opinion considérable » car il procure alors au gouvernement « une direction plus nette, plus ferme et plus claire ». Bref, l'esprit de ce système, « c'est la volonté du pays qui se projette dans le Parlement » (21 mars 1885).

M. Sorlin n'est pas sensible à cette modernité de la pensée de Waldeck-Rousseau qu'il juge peu « compatible avec la pratique instaurée depuis 1875 ». C'est précisément tout le débat. Vers la même époque, la Grande-Bretagne passait d'un parlementarisme assez voisin du nôtre à un système fondé sur le choix populaire, comme le montre Mme Monica Charlot (3), alors que la France s'enlisait dans un système de moins en moins intelligible, d'intrigues, de rivalités et d'instabilité. Que le grand tournant ait été manqué entre 1877 et 1881 mérite déjà réflexion. Mais que dire de l'étonnant résultat des élections de 1902 qui marquèrent le terme du gouvernement de défense républicaine et qui se déroulèrent, écrit M. Sorlin, sur une opposition « tellement simple qu'elle se résume vite en quelques formules : les candidats se prononcent pour ou contre la loi sur les associations, pour ou contre le gouvernement ». Il ajoute même que « le nom de Waldeck-Rousseau finit par servir de symbole et de drapeau... » (p. 482).

Ainsi Waldeck-Rousseau avait eu non seulement la conscience du rôle exact du corps électoral dans les démocraties modernes, mais il avait de surcroît entrepris de le lui faire jouer. N'est-il pas remarquable qu'un dessein réformateur qui contrariait à ce point les penchants du personnel politique ait été poursuivi avec cette persévérance et qu'il ait connu un début de réalisation si prometteur — malheureusement sans lendemain ?

La performance justifie la réputation de l'homme d'Etat et explique en même temps la situation singulière faite à sa mémoire : n'est-elle pas un reproche adressé aux successeurs qui retombèrent bientôt dans les ornières d'un parlementarisme oligarchique ? Parmi les grandes ombres du Panthéon républicain, Waldeck-Rousseau apparaît un peu comme la statue du Commandeur.

Pierre AVRIL ■

(3) « *La Vie Politique dans l'Angleterre d'aujourd'hui* » - A. Collin (collection U 2).

# Le procès de la littérature est-il ouvert ?

PAR JACQUES RIGAUD

**I**L s'est produit récemment dans le royaume des lettres un événement significatif ; comme dans le conte d'Andersen, un innocent a découvert que le roi était nu et a osé le dire. Quelqu'un a écrit un livre pour expliquer que la littérature se perdait entre les mains de gens qui se sont mis à fabriquer et à vendre des livres comme des savonnettes. Rebuté par maints éditeurs auxquels il avait eu la singulière audace de proposer sa bombe, notre homme a fini par en trouver un, plus courageux et plus habile, qui accepta de pourvoir à son explosion.

Celle-ci vient d'avoir lieu. Elle a fait peu de bruit. Non que la poudre fût mouillée ; la charge était au contraire dense et fort active. Mais la classe littéraire a su amortir la déflagration et limiter les dégâts : une conspiration du silence à peine troublée par quelques critiques méprisantes et d'autres suffisamment neutres pour désamorcer l'intérêt et détourner les lecteurs, bref, les réactions classiques de défense d'un organisme menacé ; c'est comme cela que dans les bonnes familles on s'arrange pour que les frasques des plus turbulents ne tournent au drame.

Mais il n'est pas d'exemple que des idées vivantes meurent desséchées entre les pages d'un livre ; il est dans leur nature de se propager en dépit de tout. L'ouvrage dont il est question suscitera, tôt ou tard, un débat approfondi. Il est dans le rôle de « France-Forum » d'y contribuer.

Celui qui va parler de ce livre, un peu maudit, n'est ni un écrivain, ni un critique. Il serait donc aussi peu qualifié que possible pour donner son avis s'il ne pouvait revendiquer un titre plus négligé qu'il n'y paraît, celui de lecteur. Qu'on entende bien : non pas consommateur docile de denrée écrite, ou usager des voyages organisés de l'édition de masse, mais lecteur actif et exigeant, ayant ses idées et ses têtes. Ce personnage insolite a rarement le droit de parler de littérature, sa seule prérogative admise étant de lire en silence et de garder son avis pour lui. Mais comme le livre dont il s'agit le concerne au moins autant que les professionnels de la littérature, il peut se croire en droit, pour une fois, de faire entendre sa voix.

## Un procès, une confession, un récit

« La littérature à l'encan » (1) est un livre considérable, un de ceux qui ne laissent pas en repos une fois la dernière page tournée.

A le réduire à ses thèmes majeurs, on donnerait une idée fautive de ce livre frémissant de contradictions et d'exigence. Il se déroule sur trois plans : celui d'un procès, celui d'une confession, celui d'un récit.

Le procès met en cause l'édition, la littérature, les auteurs et le public même. L'édition se porte bien, la littérature mal. La première est désormais une industrie soumise aux dures lois du marché. Loin d'en tirer avantage, la littérature se perd entre les mains des marchands. L'inflation trompeuse des parutions recouvre le déclin du vrai livre, submergé par les manuels scolaires, les traités de bricolage et les dictionnaires de farces et attrapes. La littérature créatrice cède le pas à diverses formes de fausse monnaie que François Fontaine pourchasse avec férocité : pseudo-histoire instantanée des témoins qui n'ont rien compris, romans faciles à scandales évanescents, pesants ouvrages où la timidité du jugement et la pauvreté de l'idée se dissimulent derrière le fatras des références ; quant à ce qui mérite encore le nom de roman ou d'essai, l'ésotérisme d'un raffinement décadent le condamne à la stérilité.

Les auteurs sont devenus le jouet de la banque et de la publicité qui les obligent également aux pires contorsions. Un public goulu et béat consomme, sans discuter, ce qu'on lui offre en fait de livres. Article de consommation courante, le livre perd son mystère et son prestige. Le règne du son et de l'image l'a détrôné. Certes, l'écrit semble encore, selon l'auteur, « la seule forme d'expression d'un certain type d'intelligence qui se cherche dans la durée et ne se trouve que dans la densité » ; mais cet étrange besoin de s'exprimer par une plume ne sera-t-il pas bientôt considéré comme une infirmité ? Nous assistons en vérité à la fin de la littérature classique, qui s'était étendue sans discontinuité de Sophocle à Claudel, d'Homère à Hemingway. Dans le meilleur des cas il reste à espérer que

(1) « La littérature à l'encan » par François Fontaine - Edit. R. Laffont.

notre époque et les suivantes n'abandonneront pas tout à fait le livre et sauront secréter une nouvelle littérature. Mais François Fontaine est bien sceptique à ce sujet et n'imagine guère ce que sera cette littérature, il lui assigne une tâche difficile : qu'elle soit littérature pure, création héroïque, défi à l'homme, mince flambeau transmis d'une génération à l'autre par quelques privilégiés.

Autour des thèmes généraux de ce procès et comme en contre-point de la tonalité accusatoire du livre, s'enroule une confession où l'auteur s'accuse d'avoir cru en des écrivains qui ont trahi les espoirs de sa jeunesse, expose sa conception de la littérature qui a pour fonction de rallonger le temps et de donner à l'écrivain l'espoir d'être moins seul ; il nous décrit aussi l'humiliation douce et l'amer plaisir d'écrire et de ne pas écrire, d'être publié et de ne pas l'être, d'être lu et de n'être pas compris.

Enfin, sur un troisième plan, plus profond, à peine découvert, nous est contée, à travers l'évocation subtile d'une province toute baignée dans l'art de vivre d'un certain XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire de ce garçon fou de livres qui contracta, si jeune, la maladie d'écrire et qui dut affronter sa difficulté d'être et sa générosité aux épreuves d'une époque mouvementée, au jeu des influences dominatrices, aux élans d'une grande cause difficile.

On voit combien étrange est ce livre composite, combien peu classique est cet éloge de la littérature classique. François Fontaine qui, à tant d'égards, récuse son époque, admettra-t-il qu'il en est pourtant le fidèle témoin ? Car enfin, à quelle autre époque que la nôtre aurait-on pu écrire ce pamphlet sentimental, cet essai ambigu, trop personnel pour un vrai pamphlet, trop haché, trop mêlé pour un véritable essai ?

Mais ce livre rend un son unique ; en une époque où, trop souvent, la littérature est la forme dissertante du ratage ou de l'exhibitionnisme, où un talent purement formel est mis au service, soit de la fausse sincérité, soit de la pseudo-objectivité de ceux qui n'ont pas de vérité avouable, François Fontaine exprime une colère d'homme vrai, entrecoupée des sanglots d'une âme qui ose souffrir ; l'angoisse qui émane de ces pages, loin d'être une recherche esthétique, est vraiment ressentie. L'auteur ne cherche ni à être rassuré, ni à être plaint. Il veut nous faire partager son inquiétude et son exigence. Dans une langue admirable dont l'ironie est l'effet conjugué d'une sensibilité pleine de pudeur et d'un esprit très corrosif il nous interpelle et nous oblige à renoncer à notre confort intellectuel de lecteurs gavés.

## Menaces sur la littérature ?

Il n'est pas sûr que François Fontaine ait voulu ouvrir un débat ; l'outrance de certains de ses propos, l'extrême subjectivité de son attitude exposeraient d'ailleurs ce

pamphlétaire pathétique à une impitoyable contre-attaque qu'il cherche d'ailleurs à désarmer par l'aveu de ses contradictions et de sa vulnérabilité. Le polémiste n'a le droit ni d'attendrir ses adversaires, ni de se réfugier dans la forteresse imprenable de l'intériorité.

Si François Fontaine s'éloigne en définitive d'une polémique, qui pourtant le tente, ce n'est assurément pas par manque de courage. Mais ce naïf sans illusions sait bien que la polémique dégénère vite et s'abîme dans ses propres jeux ; les valeurs qu'il défend méritent mieux.

Tous les griefs que l'auteur articule à l'encontre de la littérature et des littérateurs reposent sur des faits exacts ; il est vrai que nos lettres sont conduites par leur aile marchande, si l'on peut dire ; encore faudrait-il mieux dire en quoi notre époque est particulièrement coupable. Les méfaits de l'édition, tels que François Fontaine les voit, sont-ils tellement différents ou moins graves que ceux que Balzac décrit dans ces « Illusions perdues » que ce Charentais doit bien connaître. Les petites gens des auteurs sont une des constantes du métier. Le mauvais goût du public est éternel. Au fond, n'est-ce pas le miracle permanent de la littérature que quelques œuvres fleurissent de temps à autre sur le fumier des ambitions et des commerces ? Il aurait fallu, à la vérité, expliquer en quoi notre époque est plus peccamineuse que les autres et risque de tarir la source des chefs-d'œuvre éternels.

Sur ce dernier point, reconnaissons que François Fontaine offre une explication : l'audio-visuel va tuer l'écrit. Le risque est possible, mais jusqu'à nouvel ordre indémontrable. François Fontaine indique, mais sans grande conviction, l'espoir que cette nouvelle culture engendrera ses chefs-d'œuvre et ses nouveaux procédés d'expression.

On peut se demander cependant si notre auteur se place sur un bon terrain quand il accuse les moyens audio-visuels de concurrencer mortellement la littérature. A l'entendre, le temps et l'effort que les créateurs et le public consacraient naguère à la littérature se dispersent maintenant en faveur de ces nouveaux moyens d'expression. Mais ceux-ci répondent avant tout au besoin d'information, de communication, de détente du plus grand nombre, qui n'a jamais ni cherché ni trouvé dans la littérature ses satisfactions exclusives. La littérature est au-delà. Après tout, la littérature antique, celle du Moyen-Age, sont nées d'une sublimation de ces procédés primaires du conteur, du spectacle religieux, de la chronique des plumitifs. Personne ne peut affirmer que la révolution culturelle à laquelle nous assistons peut-être sera impuissante à engendrer sa littérature. Seul un grand vent peut d'ailleurs assainir l'atmosphère confinée de la littérature d'aujourd'hui. La colère de Fontaine, si elle est conséquente, doit d'ailleurs le conduire à accepter les plus grands risques pour sauver la littérature.

L'auteur d'ailleurs cterre un peu vite les lettres contemporaines. En admettant même que les vingt dernières années n'aient produit aucun chef-d'œuvre, ce n'est pas une preuve. Il faut la déformation des perspectives sous lesquelles nous voyons le temps écoulé pour croire à la régularité quasi-naturelle des productions du génie français. Le retour des basses-eaux est un phénomène chronique de notre littérature : la poésie au temps de Delille ou de Coppée, le théâtre au temps de Voltaire ou de Becque, le roman au temps de Bourget étaient bien compromis, et pourtant... Et il n'est pas sûr que l'exceptionnelle floraison des années 20, due aux enfants gâtés de la rêveuse bourgeoisie, les

*La part de la littérature pure est de plus en plus faible dans le chiffre d'affaires de l'édition. Ce qui se gonfle est ce qui a le moins de rapport avec la création artistique et l'œuvre personnelle...*

*Le génie semble avoir rompu sa traditionnelle alliance avec la littérature. Est-il rebuté par des genres devenus trop étriqués, par des mœurs commerciales dégradantes, par une atmosphère intellectuelle confinée, ou bien a-t-il été attiré par d'autres possibilités de s'épanouir, d'autres techniques plus ouvertes ?...*

François Fontaine.

Giraudoux, les Morand, les Cocteau, les Mauriac, soit un exemple pour nous et pour nos fils : le dur réveil de 1936, le défi que la politique a jeté aux écrivains ont sans doute troublé la création littéraire et pour longtemps. Mais une société ne peut plus s'offrir le luxe de cultiver ses écrivains comme des fleurs de serre ou de salon.

On pourrait multiplier à l'infini ces questions, ces réserves ou, à l'inverse, les assentiments et les louanges, tant la substance du livre de Fontaine est riche et engage le lecteur dans la réflexion. Mais on peut, semble-t-il, faire à François Fontaine deux reproches.

## **La littérature pure :**

### **vision d'esthète ou de collectionneur...**

Tout son livre est fondé sur une déception d'enfant humilié ; ce qui l'a meurtri, c'est la mort de « sa » littérature ; ce qu'il reproche à celles qui ont suivi, c'est de ne pas lui avoir redonné les extases de son adolescence. Mais pourquoi régler avec les lettres d'aujourd'hui ce vieux compte qu'il a avec Drieu, Montherlant ou Chardonne. De plus jeunes que lui, qui n'ont jamais goûté cette littérature d'attitudes et cette éloquence du vide, ne peuvent guère partager ces rancunes et cette nostalgie. Nous en connaissons d'autres : c'est le sort de chaque génération d'être remise en question, dans ses objectifs comme dans ses références. Et il n'est pas sûr que les mieux armées pour cette épreuve soient celles qui ont porté l'amour des livres jusqu'à l'idolâtrie des auteurs. Je ne suis guère porté, pour ma part, à m'apitoyer sur la détresse de ceux qui se sont crus trahis par Montherlant ou par Drieu, et pourquoi pas par Jouhandeau ou par Malraux ? Je serais plutôt porté à penser qu'ils n'ont que ce qu'ils méritent. En tout cas, leur ressentiment ne prouve rien et tendrait plutôt à disqualifier leur réquisitoire. La fin d'un certain roman bourgeois, l'échec d'un pseudo-romantisme de dilettantes activistes ne valent pas qu'on ameute l'univers et je préfère à la limite l'ennui et le pédantisme d'une littérature à la recherche d'une nouvelle expression ou les superficiels ou pesants ouvrages des journalistes et des professeurs qui s'évadent de leurs colonnes et de leurs chaires et nous accablent de leurs écrits, aux fadaïses des brocanteurs du grand style et au narcissisme exténué des écrivains de métier.

Je reproche autre chose à François Fontaine, c'est sa conception de la « littérature pure » dont il ose écrire qu'elle « sera un art minoritaire ou ne sera pas ». Il

*L'industrie du livre croit pouvoir se passer du prestige de la pensée, et ce n'est pas demain en effet qu'elle se verra retirer le commerce des œuvres historiques, documentaires et romanesques auxquelles la civilisation des loisirs fera une part raisonnable. Mais ce calcul est erroné. Le déclin relatif du livre annonce sa faillite. Lorsque les joyers principaux de la création auront été captés par d'autres industries, il glissera vers un statut subordonné...*

*Lorsqu'ils comprendront que le livre n'est plus essentiel à la littérature, les éditeurs découvriront qu'il demeure son instrument privilégié pour une toute petite frange d'œuvres d'idées, et de style, celle dont ils se soucient le moins aujourd'hui. C'est la part inaltérable de la littérature, la seule base à partir de quoi ils peuvent reconstituer leur crédit...*

François Fontaine.

existe sans doute une ascèse de la vraie littérature ; les grands ouvrages ne se lisent point aisément et requièrent l'effort. Mais du moins s'adressent-ils à l'humanité tout entière et tendent-ils à l'universel ; leur rayonnement est tel, d'ailleurs, qu'ils finissent par imprégner l'esprit même de ceux qui ne les ont pas lus et toute la culture dans laquelle ils baignent. L'aristocratie des chefs-d'œuvre n'est qu'une apparence ou un accident ; il n'est pas en soi une valeur, encore moins un objectif.

Je récusé la notion de littérature pure ; c'est une vision d'esthète ou de collectionneur. Où était la littérature pure, je le demande, entre le théâtre et l'éloquence de cour, les traités pour l'éducation des princes, les pamphlets religieux, les mémoires fabriqués dans l'ombre par des rancunes clandestines, et les lettres de famille qui nous ont donné Molière et Racine, Bossuet et Fénelon, Pascal, Retz et Saint Simon, et Madame de Sévigné ? La littérature n'est pure ni dans ses intentions ni par ses procédés : Chateaubriand monnayant le mémorial qu'il construisait à sa propre gloire avec le matériau truqué de ses échecs, Balzac embrouillé dans ses comptes, Hugo juché sur son piédestal, Stendhal plongé dans ses complexes, ont tiré des chefs-d'œuvre de leurs bassesses, de leurs erreurs ou de leurs calculs. Quelques orfèvres calfeutrés, mûrissant dans le calme de leur confort bourgeois de rares écrits réticents, tels que les admire François Fontaine, ne sauraient constituer une référence.

Il n'y a pas de littérature pure. La littérature c'est un produit brut, un minerai qu'on tire tel qu'il est du sol d'un peuple, avec sa gangue et ses fossiles. Il faut tout l'effort d'une culture vivante et généreuse pour en extraire, par le feu de la critique comme de l'admiration, ces rares pépites qui valent d'être conservées. Nous devons tous nous y mettre et, plutôt que de rester à l'écart, François Fontaine doit comme tout le monde aider à travailler ce conglomerat fangeux qui sort des presses.

A écrire ces lignes, j'éprouve le sentiment d'être sommaire ou injuste. C'est que François Fontaine ne laisse facilement saisir ni sa pensée ni sa personne. Il dépeint lui-même les couleurs de son style « de pudeur sur fond d'avarice ». Il est vrai que la pudeur suspend sa confiance et que l'avarice interrompt sa démonstration. Il est visible qu'il écrit tout à la fois pour tenter une libération et pour la refuser, pour communiquer avec autrui et pour se replier sur soi. Il ne simplifie pas la tâche de ses lecteurs ; c'est en quoi d'ailleurs il les touche.

De toutes les causes auxquelles croit cet homme généreux, la littérature est une des plus grandes. En l'accusant avec toute la force de son amour blessé, il nous révèle presque à son insu pourquoi il croit encore en elle. Laissons l'avenir décider du sort de nos lettres. Pour lors, nous avons à défendre un patrimoine, en requérant toutes les bonnes volontés. Avec François Fontaine, nous tenons un écrivain, un vrai ! Pour une évocation de Barbezieux, pour un portrait de Jean Monnet, pour tant de phrases fulgurantes, nous devenons à la fois ses débiteurs et ses créanciers. Nous lui devons un plaisir de lecteurs et une salutaire réflexion sur nous-mêmes et notre temps. Mais il en dit à la fois trop et trop peu pour être quitte. Par la joie qu'il nous donne et l'angoisse qu'il nous communique, il nous donne des droits sur lui. Romans, essais, confessions : nous lui laissons le choix ; mais nous ne le lâcherons pas qu'il n'ait apporté tout son tribut d'écrivain à la rédemption des lettres.

Jacques RIGAUD ■

# ● INTERROGATIONS SUR L'ESSENTIEL

## ● BECKETT

*notes  
de  
lecture*

PAR JEAN ONIMUS

Deux livres publiés coup sur coup et par lesquels s'affirme avec autorité ce qu'il faut bien appeler un humanisme d'inspiration chrétienne. Mais à condition d'ajouter aussitôt que rien n'est plus éloigné des lieux communs rassurants et des conventions académiques que la pensée de Jean Onimus. Dans ces pages de journal — sans chronologie — où intellectuel et spirituel se trouvent toujours joints ensemble que sont les « Interrogations », comme dans l'étude d'un cas exemplaire de tragique contemporain qu'est le « Beckett », Jean Onimus ne craint pas de pousser la contestation aussi loin qu'il se peut en même temps qu'il pressent, approche et est sans cesse sur le point d'explorer cette sur-réalité, que nous nommons pauvrement Dieu, et qui fait non pas l'environnement ou l'au-delà, mais la profondeur, qu'elle en ait ou non conscience, de toute existence humaine. La philosophie de Jean Onimus a deux pôles, l'un critique, l'autre mystique, d'où une certaine idée de l'homme qui apparaît à toutes les pages de ces essais dont la substance et la consistance font des œuvres authentiques : l'homme est un être capable de doute et de ferveur, et la possibilité de la ferveur absente se lit dans l'extrémité et le radicalisme de la négation, comme on le voit à propos de Beckett, de même que inversement le sentiment le plus chaleureux de la présence ne va jamais sans, ombre portée du doute, une anxiété douloureuse et interrogative, comme le montrerait au-delà de l'optimisme trop prosaïque de maints teilhardiens le cheminement réel de Teilhard de Chardin, sur lequel Jean Onimus a écrit dans les « Interrogations » quelques pages lucides et décisives.

L'essentiel, pour Jean Onimus, sera donc la dimension religieuse de l'homme et ce qui le préoccupe c'est la condition faite au sens du sacré par les structures et les mentalités du monde moderne, et cette sorte d'asphyxie spirituelle partout menaçante. Certes Jean Onimus se montre sans complaisance pour les cléricatismes qui ne renoncent que trop difficilement à exploiter politiquement le spirituel et à l'organiser et à le rationaliser, ce qui est une façon de le fausser et même de le trahir, et il n'est pas d'Eglise que ne sollicite puissamment quelque pesanteur cléricale. Mais c'est surtout le génie positiviste, techniciste et planificateur du monde contemporain dont les réussites font penser à un attentat permanent contre l'humain et le spirituel, parce qu'en même temps qu'il met la nature en équations, il établit les recettes praticables du bonheur et traduit l'homme en formulations conceptuelles pour la plus grande satisfaction d'une intelligence amie des systèmes et des structures. Jean Onimus voit bien tout ce qu'il y a de libérateur dans la désacralisation dès lors qu'elle dissout les superstitions fascinantes ou paresseuses — mais il se refuse à congédier, au nom d'on ne sait quelle pureté abstraite de la foi, les inépuisables suggestions des mythes, la grave et énigmatique richesse des symboles, bref tout ce qui

donne à une religion, qu'on oserait dire naturelle au cœur humain, sa vertu, sa saveur, et son efficacité à la fois spirituelle et charnelle. Tout l'effort de Jean Onimus va donc à chercher — et la quête a ses nœuds d'impatience et de colère — les conditions de possibilité ou plutôt d'insertion dans l'homme d'une religion enfin authentique, et séparée, avec la violence qui convient, de ses imitations frauduleuses.

Parce qu'il est plein de défiance pour le discours philosophique en tant que tel et qu'il compte peu sur la métaphysique pour ouvrir l'homme au divin, Jean Onimus ne veut pas être tenu pour philosophe, et cependant c'est toute une philosophie qui imprègne son œuvre et en fait la qualité. Philosophie de contenu et de style platoniciens et dont on parie qu'elle sera, dans l'œuvre à venir de Jean Onimus, de plus en plus consciente d'elle-même. Ce titre même « Interrogations sur l'essentiel » dissimule et révèle une autre intention, et j'aurais préféré « Interrogations sur l'essence » — pour user d'un maître-mot du vocabulaire de Platon. Essence dit tellement plus et mieux qu'essentiel, non seulement philosophiquement, mais aussi poétiquement et spirituellement. Et l'essence ou l'idée selon Platon est autre chose que le concept auquel Jean Onimus a quelque raison d'être allergique. Il reste que chercher une médiation entre l'humain et le divin, à la fois contre les anthropocentrismes et les idolâtries, est une tâche fondamentalement philosophique que la grande philosophie classique a rempli avec honneur, quelle que soit à son égard l'ingratitude d'un certain nombre de nos contemporains. Jean Onimus sait bien qu'une telle médiation est indispensable, mais soupçonneux à l'égard de la philosophie, il donnerait plutôt cette fonction médiatrice à la poésie, seule capable de disqualifier le « bricolage conceptuel » et de nous révéler l'existence, c'est-à-dire le sentiment tragique de la vie. Mais il s'agit en fait moins de la poésie mais d'une certaine philosophie de la poésie, rebelle à toute conclusion, et qui nous laisse, comme le prouvent les probés analyses du « Beckett », incertains entre les extrêmes, mysticisme ou nihilisme. De plus, la philosophie, fût-elle celle de Descartes, pour lequel Jean Onimus se montre assez injuste dans le « Beckett », n'a jamais sacrifié l'existence au concept et au système, sinon dans telle ou telle de ses retombées, chez les épigones. Et de même que Platon exclut les poètes de la cité philosophique dans l'un des plus beaux moments poétiques de la « République », ainsi Jean Onimus interdit aux philosophes l'accès à l'essentiel ou à l'essence dans un mouvement de rigueur très philosophique. C'est être philosophe que de choisir Pascal contre Descartes — mais ce serait entrer non moins philosophiquement dans le drame de l'existence que de découvrir, à travers les oppositions de style et d'intention, dans les « Méditations » comme dans les « Pensées » un semblable inventaire des mêmes grands paradoxes humains, préface nécessaire à l'ouverture au spirituel. Mais on s'éloignerait

alors de la pensée de Jean Onimus, dont on n'a pu donner qu'une sommaire esquisse — car il a fallu négliger la profusion des nuances, des détails, des allusions, le jeu subtil des détours et des retours, qui

font cette pensée si vivante, si aiguë, et pour moi si fraternelle. Etienne BORNE ■

*Les deux ouvrages chez Desclée de Brouwer.*

# ● L'AVENIR DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

PAR PAUL HERMAND

Au-delà des affrontements entre défenseurs des conquêtes ouvrières et responsables des équilibres financiers, il est difficile de trouver une littérature où le non-spécialiste — et d'ailleurs aussi le spécialiste qui désire prendre une vue un peu haute de sa spécialité — puisse s'armer d'idées nettes et claires sur cette Sécurité Sociale qui fait pourtant couler tant d'encre, et qui a posé l'année dernière un problème dont on peut penser que les mesures prises par le gouvernement en 1967 ne l'ont pas résolu pour très longtemps. Aussi l'ouvrage de M. Paul Hermand, que viennent de publier les éditions du Seuil dans la collection « Société », comble-t-il une importante lacune dans un domaine où le besoin était manifestement insatisfait. « L'avenir de la Sécurité Sociale » (1) recèle en effet sous une forme adaptée à la vulgarisation une véritable analyse à la fois sociologique, économique et politique de toutes les formes de prestations sociales et des organismes qui en assurent la distribution et le financement.

On a peur des dangers que l'on connaît mal. Ainsi en va-t-il, du point de vue financier, de la Sécurité Sociale. A cet égard, ce petit ouvrage apporte des éléments délibérément rassurants qui nous suggèrent entre autres réflexions quelques idées sur le développement de la sécurité sociale et sur sa signification dans notre société.

La Sécurité Sociale semble d'abord mûe par une loi de développement inexorable. Elle ne se ramène pas seulement à des facteurs tels que la consommation médicale du fait du progrès des techniques de soins ou l'accroissement du nombre des personnes en âge de percevoir une retraite (car il y a des moyens de « corriger » ces tendances à coups de « ticket modérateur », par exemple, ou par l'âge de la retraite), mais conduit aussi à cette constatation que la croissance économique s'accompagne d'une certaine affectation du produit de cette croissance aux tâches collectives, et parmi celles-ci à la Sécurité Sociale. Une loi qui s'impose à tous, sans préjuger du degré de justice sociale du résultat. On ne peut faire plus, mais on ne peut non plus faire moins ; nous imaginons deux illustrations de cette loi :

— les comparaisons internationales fournies en annexe de l'ouvrage montrent que si la France et l'Allemagne dont les dimensions géographique et économique sont du même ordre de grandeur, affectent la même proportion de leur produit national à la Sécurité Sociale, la répartition de cet effort indique une préférence des Français pour les familles et une préférence des Allemands pour les personnes âgées. Autrement dit, à un certain stade de développement est associé un certain effort qu'il est difficile de dépasser et qui oblige à des choix ;

— à l'inverse, il existe une pression pour que cet effort soit effectivement consenti. L'avantage de la

définition, large, que Paul Hermand donne de la Sécurité Sociale est de montrer qu'en cas de carence des organismes officiels, la Sécurité Sociale se développe par l'intermédiaire de mutuelles, de régimes complémentaires, etc.

Cette loi de développement exprime en même temps une certaine nature des choses, un rapport des forces sociales, la prééminence de droits ressentis plus ou moins implicitement.

Cette loi de développement paraît inséparable de ce qu'on pourrait appeler une loi de cohérence. Les revenus distribués au nom de la sécurité sociale représentent en 1966 une proportion de 20 % du revenu national. De ce fait, tout ce qui concerne la sécurité sociale est affaire d'Etat. Les décisions qui concernent 20 % du revenu national ne peuvent être prises indépendamment de leur incidence sur l'ensemble des équilibres économiques, ou, si l'on préfère, il faut disposer d'un pouvoir sur les équilibres généraux pour être en mesure de promouvoir une politique de sécurité sociale effective.

Par ce biais, la sécurité sociale ne peut plus être qu'une affaire de solidarité nationale ; aussi ne manquera-t-on pas de remarquer le souci constant des pouvoirs publics de conserver, même depuis les ordonnances, la décision des dépenses et des recettes des organismes de sécurité sociale et en même temps leur refus d'entériner cette solidarité nationale, refus que l'auteur fait remonter aux origines et qu'il explique sans difficulté, refus dont la dernière manifestations n'est pas plus ancienne que le renvoi apparent dans les mêmes ordonnances des employeurs et des salariés dos à dos, comme si la sécurité sociale était une affaire entre les uns et les autres plutôt que la consécration d'un droit de la personne humaine.

Cette loi de cohérence a aussi une autre signification. Au début de l'ouvrage, le besoin de sécurité sociale est décrit comme inhérent au principe de l'économie de marché, à l'affectation de revenus aux cellules élémentaires de la société (les familles), indépendamment des charges qui sont les leurs pour vivre dans la dignité du fait du nombre de personnes à charge, de leur possibilité de travailler ou des « coups durs » auxquels elles ont à faire face. Lorsque nous arrivons aux dernières pages, après avoir discerné toutes les fonctions, la nature profonde, les modalités de ces palliatifs aux handicaps qui résultent de l'économie de marché, c'est pour nous apercevoir qu'il ne peut y avoir de véritable palliatif faisant appel à la solidarité s'il n'y a pas aussi un peu de solidarité dans la distribution des autres revenus. Cela signifie — conclut l'auteur — qu'une société ne peut en même temps développer la sécurité sociale et tolérer un élargissement de l'éventail des revenus. Sur un point particulier on prendra l'exemple de l'allocation de logement dont le coût double tous les quatre ans : à la lumière des explications de Paul Hermand on peut se demander si le progrès social ne

(1) Editions du Seuil.

consisterait pas davantage à faire en sorte que par les revenus qu'ils tirent de leur travail la majorité des gens puisse se loger, plutôt que d'en voir une proportion croissante avoir besoin d'une allocation pour y parvenir.

La sécurité sociale que nous dévoile Paul Hermand est pleine de chaussestrapes ; il faut savoir déjouer les équivoques des mots et des institutions pour en

percevoir la réalité profonde et discerner les marges de jeu. Du moins trouvons-nous là une pensée claire qui a su simplifier la complexité et unifier la diversité pour nous livrer un dossier dense et argumenté sur un des principaux problèmes de notre temps, dans une présentation agrémentée de schémas parlants quelquefois non dépourvus d'humour.

Henri BOURBON ■

## ● LA CAFETIERE EST SUR LA TABLE

PAR PIERRE de BOISDEFFRE

Une funeste entreprise de démolition du Roman — du roman romanesque — et, du coup, de toute la littérature humaniste traditionnelle, fondée sur l'étude psychologique de personnages entièrement créés par l'écrivain, tel apparaît à Pierre de Boisdeffre ce « Nouveau Roman », école dont les grands maîtres sont Nathalie Sarraute, Claude Simon, Michel Butor et, surtout, Alain Robbe-Grillet. Car l'auteur des *Gommes*, du *Voyeur*, de *La Jalousie*, est aussi un théoricien qui, dans maint essai, a invité les gens de plume à ne plus pénétrer dans les pensées d'un personnage, à ne plus interpréter les gens, les actes, les faits, à ne plus « anthropomorphiser » les êtres et les choses, mais à se contenter de décrire des comportements dans leur expression la plus élémentaire, des objets dans leur apparence la plus nue, telle qu'on les présente dans un catalogue de *La Redoute* ou de la *Manufacture d'Armes et Cycles de Saint-Etienne*. Cela donne, à la limite, des pages et des pages de descriptions « maniaques », comme celle-ci, qui a fourni un bon titre à Boisdeffre (1) : « La cafetière est sur la table. C'est une table ronde à quatre pieds, recouverte d'une toile cirée à quadrillage rouge et gris sur un fond de teint neutre. (...) La cafetière est en faïence brune. Elle est formée d'une boule, que surmonte un filtre cylindrique muni d'un couvercle à champignon », etc.

Désespéré de n'apercevoir à l'horizon aucune relève à des romanciers tels que Martin du Gard, Malraux, Bernanos, Mauriac ou Giono, Pierre de Boisdeffre a estimé devoir, au moins, combattre les insurgés qui, au nom de leur système, prétendraient s'opposer à l'avènement d'éventuels successeurs des « grands écrivains ». Pour l'exemple, il condamne donc le chef des Antiromanciers : « Brûlez vos livres, Robbe-Grillet ! Délivrez-nous de cette moisissure qui, d'année en année, s'étend sur nos Lettres. Ne semez plus à tous les vents ces champignons hallucinatoires qui ne combattent pas l'insomnie, mais la répandent... Taisez-vous ! Nous voulons entendre la musique de l'univers. »

Que l'esprit de système et le culte de la Technique soient, en art, pénibles, et que Robbe-Grillet, à plaisir, ait joué les provos en s'amusant à être volontairement « ennuyeux » et « agressif », c'est un fait. Mais il est aussi capable (Boisdeffre le reconnaît) de pages d'une grande beauté classique et même ses descriptions apparemment les plus neutres sont chargées d'une vision personnelle — de même que le metteur en scène le plus sobre fait passer sa personnalité dans son film, car si l'objectif de la caméra est neutre, le cadrage et les mouvements d'appareil ne le sont pas. Photoromancier plus qu'antiromancier, quoi qu'il en dise lui-même, Robbe-Grillet devait tout naturellement apporter au cinéma un style original et parfois envoûtant, alors

même qu'il prétendait atteindre dans ses livres à cette « absence idéale du style », à ce « degré zéro de l'écriture » que réclamait, dès 1947, le critique Roland Barthes, devenu entre-temps, dit comiquement Boisdeffre, « le Iago de cet Othello ».

Quand Boisdeffre accuse le Nouveau Roman de n'être pas populaire — au sens où les romans de Victor Hugo ou de Zola le furent — et quand il affirme que « ce qui compte dans un livre, c'est son poids d'humanité », on le comprend et même on l'approuverait volontiers. A vouloir expulser l'Homme d'une littérature qui n'existe que par et pour lui, on risque la sécheresse, uniquement intéressante pour le spécialiste, de la monographie : car la description de la cafetière, pour être complète, ne doit pas se limiter à l'examen de sa forme et de ses dimensions, il faut aller jusqu'à la manière dont elle est faite, à la technique de sa fabrication, etc. N'importe quel ordinateur peut, sur demande et *sans style*, fournir une telle documentation sur toutes les cafetières du monde, si on le veut. L'écrivain va-t-il donc s'effacer devant le programmeur ?

Pourtant, où donc est le « poids d'humanité » dans un spectacle naturel à l'état pur qui, sans la moindre trace de présence humaine, peut être si fascinant pour le contemplateur le moins intellectualisé ? Dans le regard, évidemment. C'est encore plus vrai pour le spectacle objectif d'une chose fabriquée par l'Homme, où l'observateur verra trace d'une intention et, en cas d'usage, d'une histoire. Comment ne le serait-ce pas pour l'œuvre d'art ? Certes, Pierre de Boisdeffre attaque avec le Nouveau Roman, non seulement l'évacuation, mais la « défiguration de l'Homme » qui, en peinture, remonte, selon lui, aux *Demoiselles d'Avignon* (mais alors, cher Boisdeffre, à « l'art nègre », voire à l'art préhistorique...), et l'un de ses principaux arguments est qu'un tel attentat sépare de plus en plus l'art — et singulièrement la littérature — de la vie, c'est-à-dire du public. Le succès populaire, l'an dernier, de l'exposition Picasso au Grand Palais, contredit pareille affirmation. Pourquoi la Recherche, qui pénètre peu à peu toutes les activités humaines, n'aurait-elle pas sa valeur en Littérature, et pourquoi la déshumanisation apparente, fût-elle intentionnelle, du roman, ne conduirait-elle pas à des œuvres audacieuses, mais capables de trouver, demain, une large audience ? Aussi bien, Boisdeffre écrivait-il lui-même, naguère, dans son « *Histoire vivante de la Littérature d'Aujourd'hui* », après des pages senties sur la médiocrité générale des romans qui, par milliers, affluent sur la table des critiques ? « On nous accuse peut-être d'avoir fait la part trop belle à la petite équipe qui, rejetant le langage noble et la psychologie classique, trop respectueux de la façade humaine, réclame une nouvelle approche de l'Être. Le cri de « Mort

au personnage!» lancé par Nathalie Sarraute n'est encore qu'un cri de guerre; rien ne prouve qu'il dépeuple le roman français. Mais n'y aurait-il qu'une seule chance de voir ce dernier enfin trouver son Joyce, ces recherches mériteraient d'être signalées.» Et, selon nous, poursuivies.

On trouvera injuste cette *Cafetière* qui, pour demeurer fidèle à Balzac et Stendhal, croit nécessaire de s'opposer

à un début de «révolution littéraire» qui a produit des romans «non-flaubertisés» aussi intéressants que *Le Voyeur*, *La Modification*, *la Planétarium*, *Le Vent*. Mais c'est la loi des «brûlots». Celui-ci écrit avec verve et, bien documenté, donne furieusement envie de lire et relire Robbe-Grillet... Jean-Marie DAILLET ■

(1) *La Table Ronde de Combat*.

## ● VIVRE A CUBA

PAR MARIE-NOËLLE CLOËS

Une nouvelle collection «Horizon 2000» présente, dans un style attrayant, susceptible de plaire au lecteur pressé comme au lecteur attentif, d'intéressantes études consacrées à des questions d'actualité et d'avenir.

Parmi les volumes parus à ce jour «Vivre à Cuba» (1) de Marie-Noëlle Cloës nous a paru mériter une mention particulière. Une préface de Marcel Niedergang situe le propos de l'auteur: par une série de portraits, d'entretiens, d'interviews, par le récit d'impressions vécues de La Havane à Santiago de Cuba, elle nous rend sensible ce qui fait le peuple cubain si attachant et nous explique pourquoi la révolution socialiste cubaine ne ressemble à aucune autre. «Cuba et sa révolution: une expérience fascinante, un miracle qui se survit. Un pays pauvre qui distribue des richesses à sa population. Une économie sous-développée, déséquilibrée et étranglée qui prend un essor rapide. Un peuple illettré et ignorant qui fait preuve d'une ingéniosité et d'un savoir-faire étonnants. Le socialisme à l'ombre des gratte-ciel de New York. Une démocratie vivante sans institutions démocratiques. Tant de paradoxes, est-ce possible? Est-ce possible que cela dure?»

Toujours attentive au concret, Marie-Noëlle Cloës nous livre un alerte récit de voyage. Par le truchement du spectacle de la rue, de conversations avec des pêcheurs, des paysans, des ouvriers, elle trace par petites touches le portrait d'un peuple au travail.

Sensible à l'humain, elle l'est aussi à l'art et nous introduit dans les milieux artistiques cubains. En effet, son livre offre une large place aux humoristes comme Chago et Nuez dont les dessins reproduits sont dignes des meilleurs caricaturistes d'avant-garde, et aux poètes cubains avec des traductions de Pablo Armando Fernandez et Rolando Escardo.

De Pablo Armando Fernandez, par exemple:

*«Car aussi longtemps que la peur s'en va librement  
Par monts et par vaux  
Les hommes ne feront pas leur marché quotidien  
Ni leur dominicale promenade  
Comme de véritables conquérants.»*

Mais on ne peut parler de Cuba sans parler de Fidel Castro et de Che Guevara. Le livre s'ouvre et se ferme sur eux: portraits de Fidel, jeune avocat, de Fidel signant le décret de la première réforme agraire; Fidel au micro; Fidel et Guevara avec les paysans, avec les enfants. Que pense, que cherche, que veut Castro? Marie-Noëlle Cloës s'efforce de comprendre la lutte de Castro contre l'impérialisme à travers de larges extraits de textes. Elle assiste le 2 janvier — jour anniversaire de l'entrée de l'armée rebelle à La Havane — au défilé militaire et au discours de Castro sur la Plaza de la Revolución. Elle s'étonne, s'émeut du spec-

tacle de cette «grande fête cubaine» à laquelle tout un peuple participe. Elle constate que Castro s'adresse à la foule en faisant plus souvent appel à la raison qu'aux sentiments.

Cuba: 7.800.000 habitants. 110.922 km<sup>2</sup>. Capitale: La Havane. La plus grande île des Antilles. 80% de plaines vastes et fertiles. Trois zones montagneuses. Un climat modérément tropical. Une flore très riche et variée: palmiers, pins, cèdres et cactus; légumes, bananes, melons; canne à sucre, café, cacao, riz, maïs et tabac. Pas d'animaux terrestres féroces ou venimeux. Nombreux poissons de mer et crustacés de tous genres. Mais Cuba ne se réduit pas à ces quelques données géographiques et économiques... Cuba c'est l'île au soleil. Cuba c'est la vie qui a pris le sens de la vie, c'est le courage dans la gaieté. Ce sont des hommes, des femmes, des enfants spontanés, chaleureux, directs. Cuba c'est le langage du militantisme révolutionnaire que rythment les chants et les danses populaires. Cuba c'est «l'épopée castriste» au service de la révolution mondiale.

Le récit de voyage de Marie-Noëlle Cloës est passionné, il n'est pas partial. Le plus souvent on est, au départ, pour ou contre Cuba; le jugement précède l'analyse. Marie-Noëlle Cloës aime Cuba, elle ne le cache pas, mais son livre n'est ni un plaidoyer, ni une apologie, encore moins un réquisitoire. Marie-Noëlle Cloës parle de Cuba, de son peuple, de ses dirigeants, avec amitié et honnêteté. Le souci d'objectivité est renforcé par les encarts d'Anton Roosens qui permettent de faire le point sur des sujets plus techniques et plus précis: la réforme agraire, l'économie cubaine, l'alphabétisation, la santé publique, la pêche, le parti communiste cubain, l'histoire cubaine de 1895 au 2 janvier 1959.

Le livre, remarquablement illustré, s'achève sur une post-face de François Fejto qui laisse le lecteur sur une interrogation: «Le rêve de Fidel dépasse Cuba. L'avenir seul montrera si l'ambition de Fidel Castro n'est pas follement disproportionnée, et si l'expérience, somme toute exceptionnelle, de Cuba peut servir de modèle aux pays d'Amérique Latine, dotés de structures très diversifiées.»

Cuba, modèle pour l'Amérique Latine? Il y a aussi un autre modèle possible pour l'Amérique Latine, il ne bénéficie pas du romantisme révolutionnaire qui auréole Fidel Castro et Che Guevara, mais il s'édifie, démocratiquement, dans le cadre d'institutions démocratiques, c'est la Révolution dans la Liberté que le Président Eduardo Frei s'efforce d'accomplir au Chili et dont les premiers résultats dans l'ordre économique et social sont importants: réforme agraire, alphabétisation, augmentation du pouvoir d'achat des ouvriers et des paysans chiliens, planification industrielle.

Henri BOURBON ■

(1) Editions Casterman.



# TRAGIQUE AMERIQUE

par Etienne BORNE

Cet article a été rédigé avant le dramatique attentat contre le sénateur Robert Kennedy

LE Président Kennedy mort assassiné. Le Pasteur Martin Luther King mort assassiné. Beau doublé. Deux grands Américains de ce temps victimes d'une haine à laquelle, les meurtriers ayant été à chaque fois prestement escamotés, il a été impossible de faire avouer son visage et son nom. Les deux hommes que l'histoire a enveloppés dans le même tragique destin étaient pourtant bien différents, non seulement par la couleur de la peau, mais aussi par leurs origines sociales, le style de leurs personnalités, leurs carrières en ce monde, la sorte de responsabilité qu'ils avaient assumée. L'un était le chef de la plus puissante et de la plus riche nation du monde et dans cette puissance et cette richesse il voyait lucidement un danger et comme un défi qui obligeait le peuple dont il avait la charge à se dépasser et à inventer de nouvelles frontières. L'autre était dans ce peuple un homme de contestation et de revendication, le tribun qui donnait une voix aux descendants d'esclaves encore mal libérés un siècle après Lincoln et il se reconnaissait la mission de mobiliser les foules noires dans une révolte permanente contre une situation qui reste de dépendance et d'inégalité. Et pourtant l'un et l'autre, le chef d'un Etat démesurément armé et l'apôtre de la non-violence avaient en commun une double foi : l'Amérique et la démocratie, ils avaient tenté de conformer leur comportement public à cette foi. Et il arrive que même au sein d'une nation qui se glorifie du degré élevé où elle a haussé la civilisation humaine, la foi appelle les balles.

LE pasteur Martin Luther King voulait faire des Noirs des Américains à part entière et il entendait réaliser ce propos d'intégration par des voies exclusivement démocratiques ; les lois qu'il lui arrivait de violer et de faire violer délibérément étaient de celles qui instituaient dans les mœurs une ségrégation antidémocratique ; la non-violence était pour lui le moyen de donner à l'illégalité elle-même un caractère démocratique. Certes, dans les derniers temps, il n'était plus suivi par tels de ses anciens disciples qui s'efforçaient, et non sans succès, d'entraîner les multitudes noires sur les chemins de la sécession et de l'émeute. Il était, comme nous dirions, dans notre si simple langage politique, débordé sur sa gauche, ce qui ne laissait pas d'impressionner nos progressistes, persuadés que le trop pieux pasteur était décidément en retard sur le mouvement de l'histoire et les dernières avancées de la théologie. Mais Martin Luther King restait avec une intransigeance tranquille ferme dans sa foi, animé par la vision prophétique d'une Amérique réconciliée, persuadé que ses méthodes étaient les meilleures, certes, parce que pleinement évangéliques, mais aussi parce que politiquement efficaces. Il faut que nous en prenions notre parti : Martin Luther King aimait sa patrie et il croyait en la bannière étoilée. Mais il avait une si singulière façon d'aimer et de croire qu'elle amenait un familier de l'ombre à ajuster contre lui un imparable fusil à lunette.

PARCE qu'il aimait sa patrie et croyait en la bannière étoilée, Martin Luther King jetait tout ce qu'il avait d'éloquence et de crédit du côté des « colombes » dans le combat pour la négociation et une paix honorable pour tous dans la guerre vietnamienne. Attitude exemplaire dans la mesure où les raisons de Martin Luther King étaient patriotiques et démocratiques. Il est en effet trop clair que même si les intentions des U.S.A., lorsqu'ils intervinrent dans un

conflit intérieur au Viet-Nam, étaient défendables et honorables, les moyens employés pour arracher une victoire en fin de compte impossible, se retournent contre les fins poursuivies et ternissent partout dans le monde l'image d'une Amérique démocratique. Là se trouve la plus visible expression de la tragédie de l'Amérique, qui n'est pas propre à une nation nommée U.S.A. qu'il est aujourd'hui de bon ton d'exéquer en bloc, mais apparaît comme représentative d'un tragique humain fondamental : qu'un peuple démocratique, usant sans interruption depuis bientôt deux siècles, sauf durant les années de la guerre civile, du libre suffrage et de libres débats publics soit parvenu à un niveau assez étonnant de puissance et de prospérité, ce résultat assez massif n'est pas une mauvaise propagande pour l'idée démocratique, mais cette puissance et cette prospérité se retournent contre la démocratie elle-même dangereusement mise en question par les tentatives de l'impérialisme et de l'esprit de profit. La question est de savoir s'il y a dans l'idée et la pratique démocratiques une vertu capable de conjurer ce tragique. Martin Luther King le croyait.

ET il avait raison. S'il y a eu aux U.S.A. une pression croissante de l'opinion en faveur de la négociation, c'est que la liberté des reportages, notamment télévisés, la liberté des discussions entre « colombes » et « éperviers » ont permis à tous les Américains de se faire une idée juste de ce qu'était cette guerre dans sa réalité quotidienne et de prendre conscience de la dégradation croissante de leurs buts de guerre. Et si le problème noir — bien plus grave que la guerre vietnamienne, car les U.S.A. peuvent se dégager de celle-là mais non de celui-ci — se pose de manière si aiguë, c'est qu'il y a une contradiction trop éclatante entre les idéaux démocratiques officiellement proclamés par la nation et la condition faite aux Noirs auxquels se trouve refusée en fait cette égalité de chances qui était le credo politique et économique des pères fondateurs des U.S.A. Mais ici encore, et on rejoint la conviction de Martin Luther King, l'exigence démocratique, en dehors de laquelle il n'y aurait même pas de problème, doit donner aux hommes de bonne volonté, qu'ils soient Noirs ou Blancs, la force et la lumière nécessaires pour le résoudre. Peu est encore fait et le défi est de taille.

LA taille de l'Amérique, pensaient Kennedy et King. Avancer, comme on l'a écrit avec quelque inconscience, que leur foi et leur espérance n'étaient qu'un rêve assassiné avec eux, ce serait donner raison aux assassins. Ce qui est en cause, c'est la valeur et l'avenir de l'idée démocratique, dont il est clair qu'elle ne s'imposera pas sans drame ni sacrifice. King aurait salué la négociation qui s'ouvre en ce moment à Paris sur l'affaire vietnamienne comme une victoire de cette raison démocratique en laquelle il croyait. On assiste d'autre part en Amérique à un réveil et à un retour en force de ce kennedysme — dont les Kennedy n'ont pas le monopole — qui représente le ferment démocratique de ce glorieux parti démocrate auquel l'Amérique et le monde doivent un Wilson, un Roosevelt et le premier Kennedy. L'Amérique n'a pas évité la tragédie au dedans et au-dehors — mais ce qu'elle garde de substance démocratique peut lui permettre de dépasser le tragique en dépit des fatalités du confort et de la puissance. Ni King ni Kennedy ne seront morts en vain.